



Bulletin Municipal 2018



Editorial

Infos municipales

Commission Bâtiments, Voirie et Environnement
Commission Finances
Commission Ecole
Commission Fêtes Et Cérémonies
Commission Culture

Vie de la Commune

Arrivées et départs de Saint-Laurs
L'Etat Civil
Hommages
Dispositif argent de poche
La Sécurité : il faut y penser
Le Téléthon 2017
Les Entreprises
La Scierie
La Revue De Presse 2017
L'Agenda des Manifestations 2017

Les activités associatives

L'A.C.C.A La Saint-Hubert
Le Club des Aînés
L'Association des Parents d'Élèves
La Vaillante
Buslaur-Thireuil
L'Indépendante
L'Orée de L'Autize
Sports et Loisirs

Services

L'environnement
Aide à la Personne
L'emploi
Collectivité

Infos pratiques

Mairie
Les tarifs
Recensement journée citoyen
Vos démarches administratives
Les ordures ménagères
Le respect d'autrui
Météo

Le pont de Ste Clotilde

Comité de rédaction :

Commission Culture et
Maryse Picauville

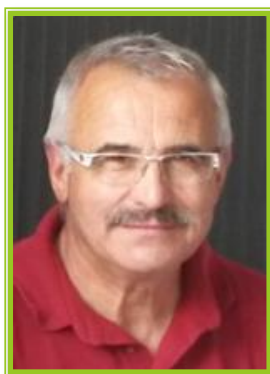
Contact Mairie de Saint-Laurs :

Tel : 05 49 75 20 10

@ : mairiestlaurs@wanadoo.fr

Site internet :

<http://www.saintlaurs.fr/>



Editorial

L'année qui se termine a été marquée par la mise en place d'un nouveau gouvernement à la tête de l'État, l'avenir nous dira si ce changement est bénéfique pour la France.

Qui dit changement de gouvernance, dit réformes à plusieurs niveaux... souvent accompagnées de débats houleux sur la baisse des dotations allouées aux communes.

Cette année a vu la mise en place de la *nouvelle Communauté de Communes « Val de Gâtine »*, avec l'installation du bureau, la répartition des nouveaux services, l'écriture des nouveaux statuts et des compétences obligatoires mais aussi optionnelles (facultatifs ou supplémentaires).

Les équipes se mettent en place et chacun tente de prendre ses marques dans cette communauté qui est d'une échelle bien plus importante que celle d'avant. Cela demande du temps d'harmoniser des structures qui n'avaient pas les mêmes compétences ni façon de fonctionner. Le siège social est à Champdeniers Saint-Denis avec des bureaux à Saint-Lin et à Coulonges-sur-L'Autize.

Pour 2018, une nouvelle compétence obligatoire est prise. Il s'agit de la GEMAPI : GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations. Il peut s'agir d'aménager un bassin ; d'entretenir un cours d'eau ; de se prémunir des inondations ou de protéger certaines zones humides.

En ce qui concerne notre Commune, en 2017, le Conseil Municipal a suivi plusieurs dossiers importants :

- La salle « Serge Gaudin » peaufine son nouveau visage : après l'éclairage, le matériel de cuisine, c'est au tour du mobilier d'avoir été changé.
- Au niveau de la cantine, un investissement important a permis l'acquisition d'un four à vapeur et d'une cellule de refroidissement. Un module en inox devrait suivre. Il était important d'avoir un matériel en adéquation avec les 70 repas servis chaque jour.
- Le secrétariat de mairie a été entièrement rénové ainsi que le hall d'accueil.
- Le bloc sanitaire de l'école a été repensé pour s'adapter au nombre des enfants.
- Un bureau d'études a été sélectionné pour l'aménagement sécuritaire et paysager de la RD129.

En 2018, nous allons :

- Poursuivre l'aménagement de la RD129.
- Suivre l'avancement du PLUI qui est piloté par « Elvia Group » au sein de Val de Gâtine. Le projet est important, des réunions publiques vous seront proposées pour que vous puissiez échanger et donner votre avis.
- Etre attentif au démarrage du projet éolien partagé entre la Chapelle Thireuil et Saint-Laurs. Un comité de pilotage est mis en place et travaille en partenariat avec la société WPD.

Je remercie en cette fin d'année toutes celles et ceux qui font vivre notre territoire et donnent vie à notre Commune à travers les manifestations.

Je tiens également à remercier Véronique GRELLIER pour son travail au sein du Conseil Municipal et qui a mis fin à son mandat de conseillère pour des raisons personnelles.

L'équipe municipale et les employés se joignent à moi pour vous souhaiter un joyeux Noël et vous offrir tous leurs vœux pour l'année 2018.

Gilles BOUJU

Infos municipales

Commission Bâtiments, Voirie et Environnement

Travaux bâtiments et investissement mobilier

Pour cette année 2017, les investissements au niveau des bâtiments se sont axés sur le mobilier de la salle des fêtes, la modification des toilettes au niveau de l'école, la réfection du secrétariat et l'équipement de la cuisine de la cantine scolaire pour un budget total de 48 542.05 €.

Mobilier de la salle des fêtes

Lors des vœux du Maire le 20 janvier 2017, les habitants ont pu découvrir le nouveau mobilier de la salle des fêtes. Le Conseil a fait le choix d'acquérir 45 tables et 200 chaises couleur bois clair chez BRUNNER pour un montant de 26 370.40 €. Afin de ne pas créer de déchets inutiles, l'ancien mobilier a trouvé une seconde vie auprès d'associations et de quelques habitants qui s'en sont portés acquéreurs.

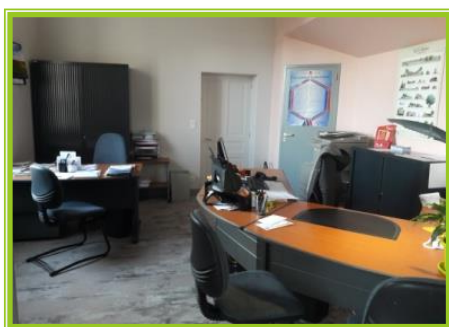


Modification des toilettes

Les maternelles ayant leurs propres locaux et sanitaires, les petites toilettes du bâtiment principal de l'école n'étaient plus adaptées pour les classes élémentaire. La commission bâtiment a donc étudié la possibilité de les remplacer par de nouveaux sanitaires. Par décision du Conseil Municipal du 9 mai 2017 ont été retenues l'entreprise AUMAND-PALLUAUD pour les travaux de plomberie qui se sont élevés à 736.56 € TTC, et la Sarl Benoit RENOUX pour la création d'une cloison de séparation pour un coût de 1 218 € TTC.

Équipement de la cantine scolaire

La cantine accueille pour cette année scolaire 2017-2018, 65 enfants et 4 adultes lors des deux services de restauration (contre 33 enfants, il y a 14 ans). L'équipement de la cantine n'a pas subi de modification depuis 1989 et les conditions de travail de l'agent s'en trouvent affectées. En collaboration avec la cantinière, des visites dans d'autres cantines du canton ont été organisées. Celles-ci ont permis d'identifier les équipements dont notre Commune devait se doter pour adapter au mieux ce poste de travail. L'investissement s'est porté sur un selfcooking, un fourneau à gaz, une cellule de refroidissement et une hotte pour un montant total de 14 287.99 € TTC auprès de la société ERCO.



Réfection du secrétariat

Le sol du secrétariat, endommagé il y a quelques années par un dégât des eaux, avait grand besoin d'une réfection. Un nouveau sol a donc été posé par la Sarl BLANCHARD pour un coût total de 2 329.26 € TTC. Nous en avons profité également pour refaire la peinture du secrétariat et ces travaux effectués par l'entreprise SONNARD se sont élevés à 3 082.95 € TTC.

Toilettes au stade

La Mairie a fait installer dans les sanitaires du stade Gérard BAURAIN un toilette standard à la place du toilette turc afin d'améliorer le confort des utilisateurs et utilisatrices. Les travaux se sont élevés à un montant de 516.89 €.

Voirie et réseau

Voirie communale

Cette année, la Commune a commandé 5 tonnes de PATA pour l'entretien des voies communales qui sont venues s'ajouter aux 5 tonnes qui nous sont accordées par la Communauté de Communes.

Chemins ruraux

Dans la continuité de ce qui avait été entrepris l'année dernière, les élus et quelques volontaires ont débroussaillé, sur environ 600 mètres, un nouveau chemin, situé impasse du Vieux Bégnolles et qui rejoint le chemin des Ardennes. A l'occasion de ces travaux de déboisement, du bois de chauffage a été stocké par la Commune.

Le Conseil a décidé de vendre ce bois aux Saint-Laurentins intéressés. Ceux-ci sont invités à se signaler en Mairie jusqu'à la fin février.

Le tarif de vente est fixé à 10 € le stère.

Un nouveau chemin pour les randonneurs



Une petite pose pour les bénévoles présents.

Cela fait deux week-ends que les bénévoles sont à pied d'œuvre pour ouvrir le deuxième chemin des randonneurs. Le sentier part de Bégnolle pour arriver aux Ardennes soit un circuit de 650 m.

Les ronces ont été coupées et les arbres débités. Une dizaine de personne ont effectué les travaux à tour de rôle. Le circuit permettra de rejoindre Saint-Maixent-de-Beugné, en traversant la nature sauvage.

Aménagement de la Route Départementale 129

Le projet d'aménagement de la RD 129 lancé en 2016, est le projet phare de cette mandature et celui qui va mobiliser le plus de moyens financiers au niveau de l'investissement.

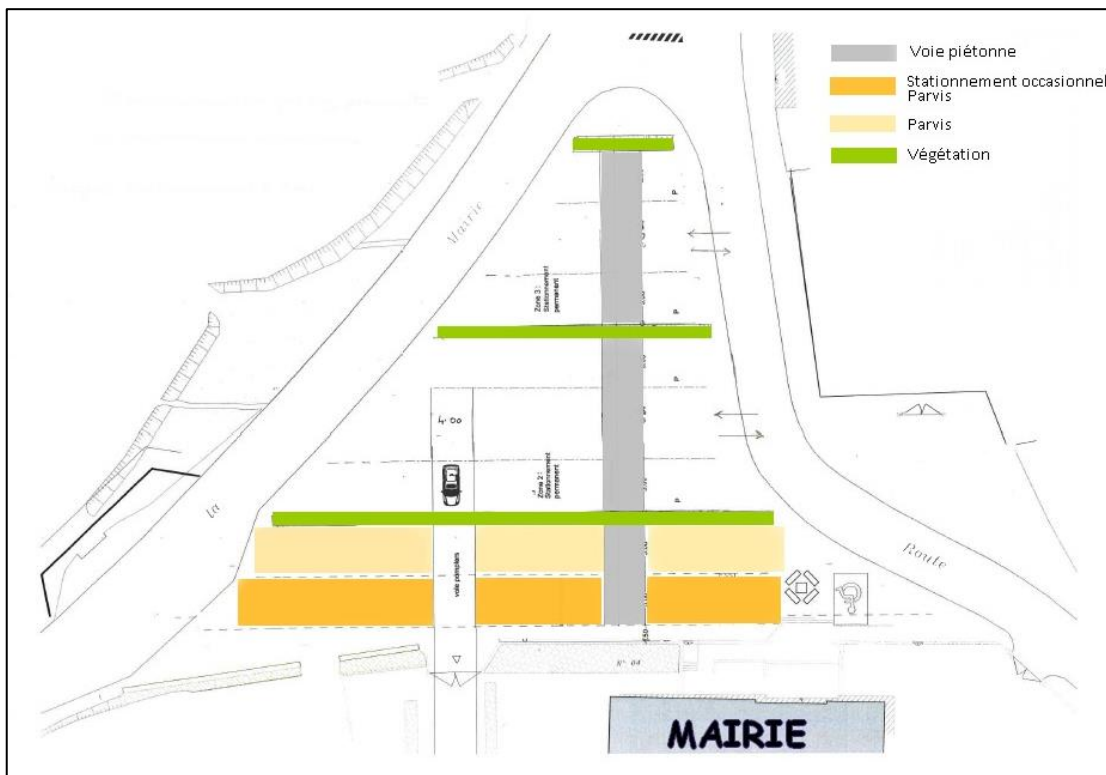
L'an passé l'Étude d'Avant-Projet Sommaire avait été présenté par le cabinet BRG Ingénierie aux Saint-Laurentins pour leur donner un aperçu des aménagements possibles de cet axe.

Les remarques soulevées par l'assemblée ont été analysées et des mises en situation ont été effectuées sur le terrain afin de mieux appréhender certaines solutions proposées par le cabinet d'étude, comme par exemple l'installation temporaire d'une chicane sur le pont de la Rampe ou plus récemment le marquage au sol au niveau de la place de la mairie.

Le groupe de travail a ainsi pu évaluer les divers aménagements envisagés et proposer des pistes d'amélioration au bureau d'étude. Celui-ci travaille en fonction des choix du Conseil et de la réglementation en vigueur sur ce qu'il est possible de faire ou non, afin d'aboutir à l'Avant-Projet définitif.



Nouvelle proposition d'aménagement de la place de la Mairie



L'autre travail, mené en parallèle de la partie sécuritaire, a été le chiffrage estimatif de l'ensemble du dossier qui a été adopté par le Conseil Municipal fin 2016 et qui s'élève à la somme de 637 462 € Hors Taxes (frais d'étude compris) financé comme suit :

- Etat : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 200 000 €
- Conseil Départemental : CAP 79, Soutien pour l'investissement sur RD 108 491 €
- Autofinancement de la Commune : emprunt et fonds propres 323 971 €

A noter que la réserve parlementaire de 5000 € prévue dans le plan de financement initialement voté n'a pas été accordée.

La suite du projet va se poursuivre par le lancement du marché avec le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) afin de retenir les professionnels qui vont intervenir en phase d'exécution des travaux.

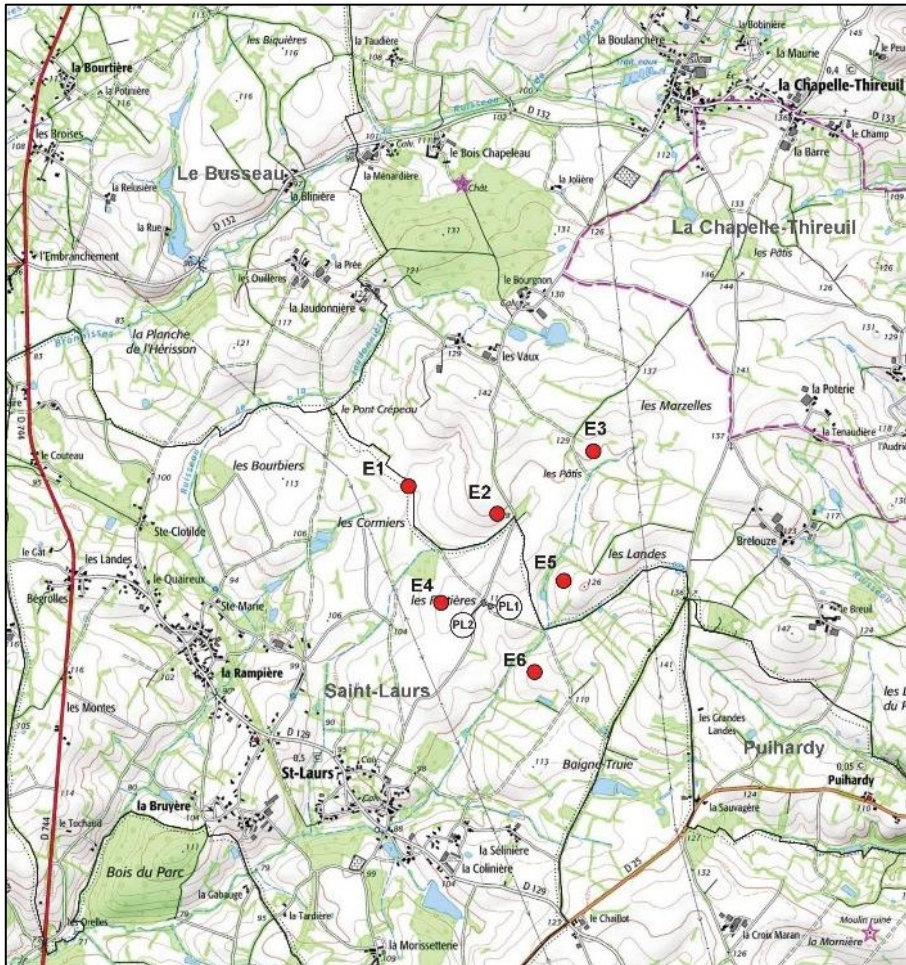
Parc éolien St Laurs – La Chapelle Thireuil

L'année 2017 a été une année charnière pour le projet éolien situé sur les Communes de Saint-Laurs et La Chapelle-Thireuil.

Une fois les études finalisées (écologiques, acoustiques, paysagères) nous avons pu nous lancer dans le processus d'implantation. Pour cela, de nombreux échanges ont eu lieu avec les acteurs locaux (élus, propriétaires et exploitants agricoles), afin de prendre en compte à la fois les contraintes du secteur (contraintes d'exploitation, contraintes techniques - réseaux de drainage, pivot d'irrigation -, valorisation des chemins existants) mais également les sensibilités environnementales et paysagères.

Ainsi, un long travail de cartographie et de terrain a été réalisé afin de proposer une implantation qui soit le meilleur compromis entre ces différents critères d'appréciation.

Le projet tel qu'il est proposé comprend **donc 6 éoliennes et deux postes de livraison**, 3 éoliennes sur la Commune de Saint-Laurs et 3 autres sur la Commune de La Chapelle-Thireuil ; les deux postes de livraison étant situés au cœur du parc éolien, sur la commune de Saint-Laurs.



PROJET ÉOLIEN DE SAINT-LAURS ET LA CHAPELLE-THIREUIL
Plan de situation

Légende:

Projet

- Eolienne
- ⊙ Poste de livraison

Limite administrative

- ▭ Limite communale

Date: 19.09.2017

Échelle: 1:25 000

Format: A3



Les éoliennes envisagées ont une hauteur totale en bout de pales de 180,3 m et une puissance maximale de 4,2 MW. Ce parc permettra de produire 74 000 000 kWh/an soit la **consommation en électricité de plus de 54 000 personnes** (hors chauffage).

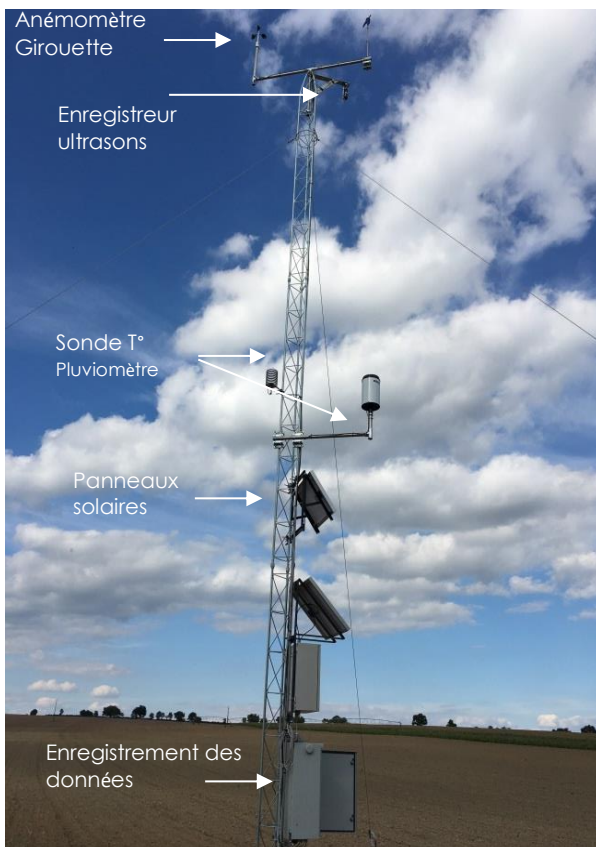
Afin d'avoir une meilleure vision de la fréquentation du site par les chauves-souris, un mât télescopique de 9 mètres de hauteur a été mis en place au mois d'août jusqu'en novembre 2017. Ce

mât permet d'enregistrer en continu le passage des chauves-souris et de le corréler avec les données météorologiques (température, vitesse du vent, direction du vent, pluviométrie). Ce mât sera réinstallé de mars à octobre 2018 afin d'avoir un cycle complet d'enregistrement.

Une fois les résultats analysés, ils permettront d'adapter le **plan de bridage des éoliennes en fonction de la fréquentation du site par les chauves-souris**.

Afin de favoriser et de permettre l'implication locale dans le projet éolien, un comité de pilotage a été créé dans chacune des Communes dont la première réunion a eu lieu au mois de mai. Ces comités de pilotage sont constitués de représentants de la société civile (élus, utilisateurs du site, riverains, représentants d'association, représentants de la société WPD) et ont pour mission de relayer l'information sur le projet au niveau local mais également de travailler sur la définition et la mise en œuvre des mesures d'accompagnement du projet.

Ces mesures sont en lien direct avec l'impact du parc éolien et seront présentées dans le dossier de demande d'autorisation déposé auprès de la Préfecture en décembre 2017.



Parmi elles nous pouvons citer : **la participation à l'embellissement de la place de la Mairie, la création d'un lieu de mémoire sur l'historique minier de la commune, lieu qui sera le point de départ d'un chemin de randonnée, la mise à disposition de fonds de plantation pour les riverains impactés visuellement par le parc éolien, l'aménagement paysager des postes de livraison en trompe l'œil afin de leur donner une dimension artistique** (des artistes locaux pourront participer à ce projet).

Le prochain axe de travail concernera le **financement participatif** autour du projet éolien.

Toujours dans cet esprit de communication et de concertation, des expositions en Mairie avec deux permanences publiques ont eu lieu du 14 juin au 4 juillet 2017, l'objectif étant de rencontrer et d'échanger avec la population autour du projet éolien.

La prochaine étape du projet concerne le dépôt de la demande d'autorisation environnementale auprès de la Préfecture d'ici la fin d'année 2017. Suite à cela, le projet part pour une année d'instruction avec une possible autorisation début 2019 pour un démarrage de la construction fin 2019 début 2020.

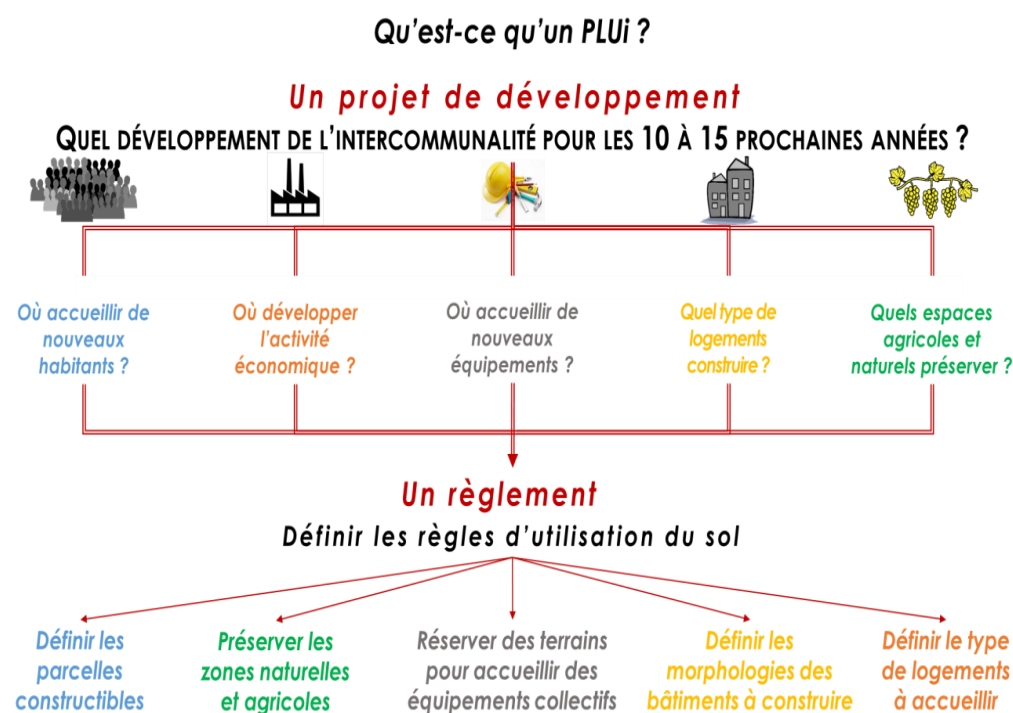


Permanence publique à Saint-Laurs
le 14/06/2017

Le PLUi

La Communauté de Communes s'est engagée depuis décembre 2016 dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) sur les 13 communes de l'ex Gâtine Autize. Le PLUi est un instrument qui définit un projet de développement à l'échelle du territoire et permet d'intégrer différentes problématiques : l'étalement urbain, la consommation d'espaces naturels et agricoles, l'économie des ressources naturelles, ainsi que la préservation de la biodiversité. Le PLUi détermine pour chaque zone un règlement qui définit les droits à construire de chaque parcelle, ainsi que l'aspect des bâtiments qui peuvent y être construits.

C'est sur la base de ces règles que seront accordées ou refusées les demandes d'autorisations d'urbanisme à partir de 2020.



Cette démarche s'élabore en concertation avec les partenaires publics et privés, habitants, élus, communes et territoires voisins. Plusieurs actions de communication ont été menées pour informer et impliquer tous ces acteurs : une enquête en début d'année, une réunion publique le 29 juin pour la présentation du diagnostic et la dernière en date, une concertation publique le 26 octobre sous forme

d'ateliers thématiques à Coulonges sur l'Autize qui devrait aboutir à un PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable). Ce projet sera présenté lors **d'une réunion publique le lundi 15 janvier 2018 à 18 h 00 à l'Espace Colonica de Coulonges sur l'Autize** et sera ensuite débattu au sein de chaque Conseil Municipal.

Il reste encore bien des étapes pour aboutir au document final. Plus d'informations sur <https://www.plui-gatine-autize.fr/>

Inventaire des zones humides

Dans le courant de l'année, la Commune s'était engagée à la réalisation de l'inventaire des zones humides, du réseau hydrographique et des plans d'eau sur son territoire. Elle a donc réalisé en accord avec la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Sèvre-Niortaise son inventaire en commun avec la Commune de Puy-Hardy.

Dans le cadre de cette démarche, les deux Communes ont dû mettre en place un groupe d'acteurs locaux d'une quinzaine de personnes (élus, habitants, exploitants agricoles, représentants d'association de chasse, pêche...) chargées d'accompagner la démarche dudit inventaire, réalisé par le cabinet d'études NCA Environnement.

Cet inventaire a été réalisé en 3 phases :

1 ^{ère} phase (travail sur cartographie)	2 ^{ème} phase (travail sur le terrain)	3 ^{ème} phase
Présentation de la problématique « zones humides » et de la méthodologie. Recueil d'informations sur les zones humides communales (localisation, fonctionnement,...)	Présentation de la méthode de délimitation et de caractérisation sur le terrain	Présentation des résultats provisoires de l'inventaire des zones humides, du réseau hydrographique et des plans d'eau



Ce sont 734 sondages pédologiques qui ont été réalisés au cours de l'inventaire. Une surface totale de 99,91 ha de zones humides a été inventoriée, ce qui représente environ 12,13 % du territoire communal. 69 pièces d'eau ont été inventoriées et représentent une surface totale de 5,82 ha d'eau superficielle close. Le réseau hydrographique principal s'écoule sur 16,63 km et le réseau hydrographique complémentaire s'écoule sur 4,89 km.

Pour la réalisation de cette étude ainsi que pour son financement, nous avons bénéficié du soutien du Pays de Gâtine, qui était porteur du projet. Cela n'a entraîné aucun coût pour notre Commune. Il était d'autant plus important de réaliser ce diagnostic puisqu'il sera pris en compte dans le PLUI et servira par la suite à élaborer ou réviser les documents d'urbanisme.

Vers un Parc naturel régional en Gâtine ?

Vous avez peut-être entendu parler d'un projet de Parc Naturel Régional (PNR) en Gâtine ? Le Pays de Gâtine, qui porte cette volonté, mobilise les élus locaux et les acteurs du territoire pour qu'ils saisissent cette opportunité et qu'ils accompagnent ce nouveau projet sur la Gâtine. Cette intention a été entendue par la Région Nouvelle-Aquitaine qui a officialisé le lancement de cette réflexion en fin d'année 2016.

La Gâtine est un territoire rural, une terre d'élevage, avec une identité géographique et culturelle forte et le projet de PNR est la volonté de donner une **reconnaissance nationale** à notre territoire. C'est une démarche de labellisation qui



sera rythmée par 3 grandes étapes : l'avis d'opportunité, l'avis intermédiaire et l'avis final qui aboutiront à la **charte du Parc**.

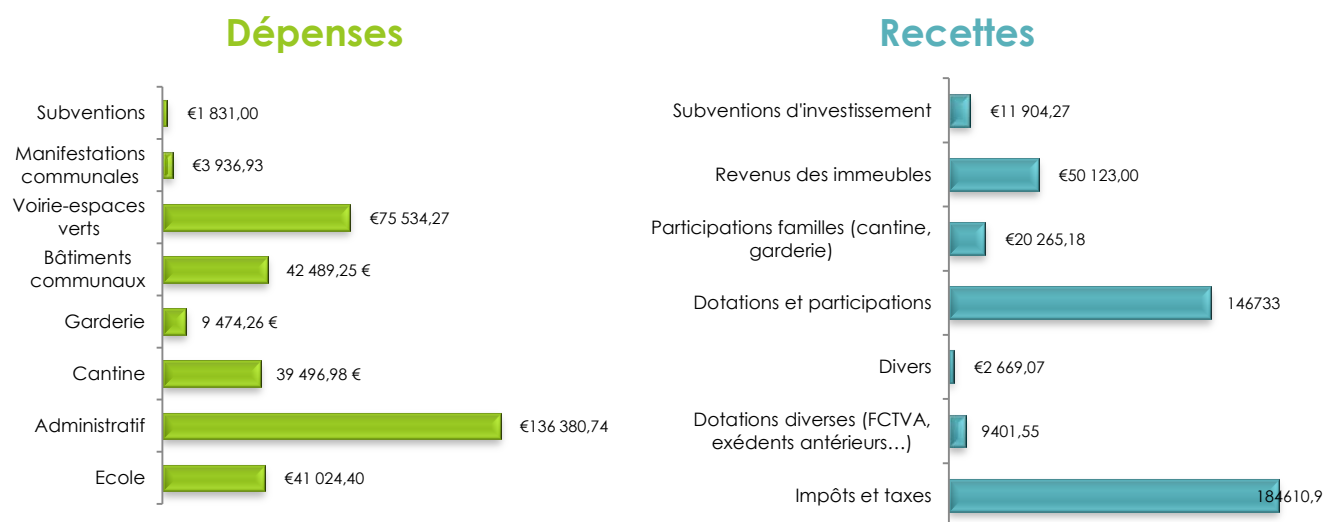
Les enjeux de ce PNR sont le maintien de la **diversité culturelle**, l'**aménagement durable** du territoire, l'appui aux **productions locales** ainsi que la protection et la reconquête des **paysages bocagers**.

C'est donc ce projet qui va occuper pendant quelques années les élus, les acteurs et les habitants de la Gâtine, car le territoire réunit toutes les conditions requises pour la création d'un PNR.

Commission Finances

Le 11 avril 2017, le Conseil Municipal s'est réuni pour l'approbation du compte administratif de l'année 2016, le vote du budget 2017 et le vote des taux d'impositions. Sur ce dernier point, le Conseil a décidé de ne pas augmenter les taxes d'habitation et foncière sur le bâti et non bâti en maintenant les taux de 2016. Concernant le budget 2017, les prévisions de fonctionnement s'élèvent à 391 807 €. Quant à l'investissement, c'est une somme de 27 500 € qui a été budgétée.

Présentation financière de l'exercice 2016 par pôle d'activité :



Dépenses liées à l'école

ECOLE	
Eau	394,89 €
Électricité	1 181,42 €
Chauffage	1 141,32 €
Produits entretien	303,74 €
Fournitures scolaires	2 528,68 €
Téléphone + internet	840,00 €
Entretien des bâtiments	450,61 €
Entretien + location photocopieur	774,16 €
Maintenances diverses	1 413,69 €
Charges de personnel	22 879,03 €
Investissement	- €

CANTINE	
Eau	526,53 €
Électricité	590,70 €
Chauffage	306,12 €
Alimentation	2 369,14 €
Produits entretien	198,43 €
Fournitures diverses	580,98 €
Frais de contrôle	355,71 €
Maintenances diverses	343,31 €
Charges de personnel	8 936,71 €
Investissement	€
Recettes	12 801,84 €

GARDERIE	
Alimentation	85,76 €
Charges de personnel	8 482,43 €
Investissement	€
Recettes	5 222,00 €

Dép. totales hors inv.	31 907,54 €
-------------------------------	-------------

Dép. totales hors inv.	34 207,63 €
Solde	21 405,79 €

Dép. totales hors inv.	8 568,19 €
Solde	3 346,19 €

Nombre d'enfants scolarisés	56
Coût par enfant à la charge de la municipalité	569,78 €

Prix du repas enfants	2,10 €
Nbre total de repas servis	7 456
Coût de revient total	2,87 €

Nombre d'heures effectuées	608
Coût de l'heure restant à charge de la municipalité	5,50 €

Commission Ecole

Cette année, l'école accueille 65 enfants sur quatre jours et demi avec des activités périscolaires assurées par des personnes bénévoles : Dany et Marinette le vendredi ainsi que Françoise et Arlette les mardis et jeudis.

Nous profitons de cet article pour les remercier vivement de faire en sorte de se rendre disponible sur ces créneaux tout au long de l'année ainsi que de leur investissement auprès des enfants.

Le projet pédagogique de l'année 2017-2018 est basé sur les contes, je vais donc vous raconter une histoire...



Ll était une fois un royaume appelé Saint Laurs dans lequel se trouvait une école de lutins nommée « Emmanuel Girard ».

Trois bonnes fées menaient à la baguette (de fée bien sûr) cette soixantaine de lutins parfois un peu dissipés. Elles avaient eu la bonne idée de partager le groupe des lutins par âge. Effectivement les fées avaient prévu des corvées bien différentes pour tous les lutins.

La fée Estelle s'occupait des petits lutins, la fée Agnès des moyens lutins et la fée Marie des grands lutins. Tout était adapté : des petites chaises et des petits lits dans la classe des petits lutins, de beaux livres de lecture et de mathématiques chez les moyens qui avaient pour mission principale d'apprendre à lire, écrire et compter.

La classe de la fée Marie comportait de grandes tables, de grandes chaises et beaucoup d'affiches de travail car les grands lutins ne jouaient plus du tout, ils devaient travailler toute la journée ! Ils avaient beaucoup de corvées à faire tous les jours.

Heureusement les fées avaient l'aide de deux personnes qui étaient des « Nannies ». Nanny Grazzie s'occupait des petits lutins. Elle veillait sur leur sommeil pendant la sieste, elle les consolait quand ils s'étaient fait mal et soignait leurs bobos avec des remèdes magiques... Nanny Bernie s'occupait de certains lutins avant et après la classe.



Elle leur proposait des goûters, leur achetait des chocolats à Noël et à Pâques pour les récompenser de leurs efforts et leur faisaient faire de beaux dessins qu'ils ramenaient chez leur maman lutin.



Il n'y avait qu'un seul problème : c'est que les trois fées ne savaient pas très bien cuisiner (oups !) et leur baguette magique n'avait pas cette option... alors elles ont fait appel à une gentille sorcière qu'on appelait Mano qui elle, avait appris à préparer de bons petits plats à l'école des sorcières.

Un peu de bave d'escargots dans les carottes et elles sont bien meilleures, un soupçon de poussière de grenier dans le sauté de veau et la viande est plus savoureuse. Mano connaissait plein de formules magiques qu'elle avait appris à l'école des sorcières mais comme elle faisait partie des gentilles sorcières, ses plats étaient délicieux et tous les lutins adoraient sa cuisine. Ils riaient souvent

quand ils l'entendaient crier de sa cuisine : « Saperlipopette, j'ai oublié la poudre de perlimpinpin ». La sorcière Mano avait une assistante pour l'aider à servir les lutins, elle s'appelait Marysette, elle s'occupait beaucoup des petits lutins qui mangeaient parfois trop lentement ou qui n'aimaient pas trop les pois cassés à la chauve-souris alors elle leur disait de goûter pour apprendre à aimer.

Mais un jour un événement survint à l'école : une grosse tempête s'abattit sur le royaume... les portes commencèrent à claquer, la pluie frappait les fenêtres avec force et le tonnerre grondait. Les fées avaient un peu peur mais elles ne le montrèrent pas aux lutins qu'elles rassemblèrent tous dans la classe des grands. Tout le monde se rassurait en se disant qu'ensemble ils ne pouvait rien leur arriver quand tout à coup...

Deux ombres géantes passèrent dans la cour, de grands personnages habillés en jaune fluo avec une capuche sur la tête, on ne voyait pas leur visage mais les lutins déjà peu rassurés se mirent à hurler à tout va !!!

« Mais qu'est-ce qu'il se passe ici ? Quelqu'un est blessé ? » dit une grosse voix.

Les lutins s'arrêtèrent immédiatement de pleurer... ils avaient reconnu les visages des ogres grognons « Thierry et Cyril » quand ils avaient retiré leurs capuches.



Les ogres n'étaient pas là pour manger les lutins qui ne sont pas très bons (ils préféraient de la bonne viande bien préparée et des plats plus consistants). Ils étaient juste venus voir si les portes et fenêtres de l'école tenaient le coup avec la tempête.

Comme il faisait froid et qu'il pleuvait encore les fées décidèrent que les lutins ne travailleraient plus aujourd'hui et tout le monde se mit à danser : les fées, les lutins et les ogres grognons ! La sorcière Mano (toujours suivie de sa fidèle assistante Marysette) attirée par le bruit pointa le bout de son nez crochu et annonça d'une voix retentissante :

« Qui veut des crêpes au chocolat ? ».

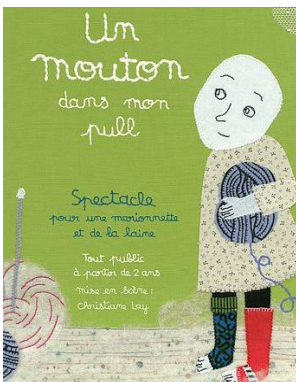
Evidemment tous les lutins étaient d'accord pour déguster les bonnes crêpes de Mano, l'histoire ne dit pas si les fées n'étaient pas plus gourmandes que les lutins ...

Tout est bien qui finit bien !



Les apprentissages de l'année

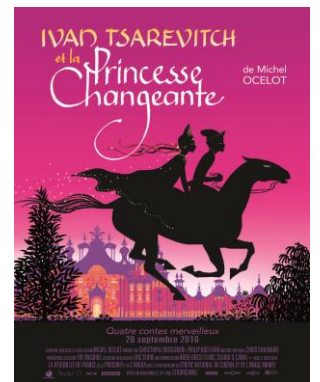
La vie de ces petits lutins a l'air bien passionnante mais aimeriez-vous savoir ce que leurs gentilles fées leur ont fait découvrir durant l'année scolaire 2016-2017 ?



Elles ont eu envie de leur faire connaître l'univers de la photographie, des arts de la scène avec le théâtre, le cirque et le cinéma, pour ensuite s'intéresser au monde de l'architecture, de la mythologie et enfin celui de la musique.

Un vaste programme, tout ça !

En rapport avec le monde du spectacle, toutes les classes sont allées au CAC. Les petits lutins ont pu découvrir « un mouton dans mon pull » et les moyens et grands lutins « la princesse changeante ».



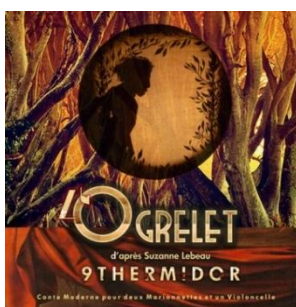
La fée Estelle a emmené ses lutins découvrir le pigeonier et le moulin de Pouzay ainsi que le lavoir des galipotés.

La classe de la fée Agnès est allée, quant à elle, à la ferme de la Bazinière, découvrir comment étaient fabriqués ces fameux yaourts qu'ils mangent à la cantine.

Au mois de janvier, les lutins du CP jusqu'au CM2 sont partis à la découverte des rues de Niort et surtout à « l'assaut » de son donjon. La classe de la fée Marie a eu la chance de participer à un projet d'éducation artistique et culturel intégralement financé par la Communauté de Communes « Gâtine-Autize ».



Mais qui mieux que nos petits lutins pourrait nous raconter cette formidable aventure.



Alors laissons-leur la parole :

Nous avons eu la chance de rencontrer Pascal PEROTEAU, chanteur et musicien. Son groupe de musique jouait de la contrebasse, de la clarinette, de la batterie et de la guitare. Pascal PEROTEAU chantait des chants rigolos aux titres marrants : « Je veux un hamster », « Le loup », « Ça m'énerve ! » et « La bagarre ». Ensuite nous avons vu une pièce de théâtre avec des marionnettes géantes, qui s'appelaient l'Ogrelet. On a eu un peu peur, à certains moments.

C'est l'histoire d'un enfant qui pensait être un enfant comme les autres, mais il apprend son histoire : il est un ogre qui mange les enfants ! Son père a mangé ses frères et sœurs. Sa maman le garde avec elle, et ne l'envoie pas à l'école de peur qu'il devienne comme son père. Mais pour ses 6 ans il doit aller à l'école. Il y apprend à résister à l'envie de croquer ses camarades.

Nous avons terminé notre projet arts avec la venue de Benoît WEGGER, qui joue de l'alto au sein de l'orchestre symphonique des Champs Élysées. Il est venu 6 fois à l'école



pour nous faire découvrir et écouter la musique classique, les grands compositeurs. Avec Benoît, nous avons créé une petite chanson sur le cirque, sur un court extrait musical de Mozart. Nous avons joué cette musique devant nos camarades de l'école, chacun d'entre nous jouait d'un instrument différent.

Nous sommes allés voir Benoît en concert. Il était accompagné de deux autres musiciens, un violoniste et une violoncelliste. Nous avons passé de bons moments et nous avons appris beaucoup de nouvelles choses sur le théâtre et la musique.

Pour clôturer cette année scolaire et récompenser leurs petits lutins pour leur travail assidu, nos gentilles fées ont organisé une chasse au trésor dans les rues de Saint Laurs, au mois de juin. Peut-être avez-vous eu la chance d'en croiser quelques-uns ?

Une Médaille Pour Mano



C'est en septembre 1991, en remplacement de Jacqueline BEAUBEAU, qui faisait valoir ses droits à la retraite, que Mano est arrivée au service de la collectivité, pour le plus grand bonheur des enfants et des maîtresses.

Tout au long de ces années, elle a su s'adapter aux variations des effectifs de l'école. Les années les moins fastes, ce sont 32 repas par jour qui étaient servis pour atteindre 70 rations aujourd'hui.

Durant ces 26 années de carrière elle a servi pas moins de 140 000 repas !!! Au rythme actuel, elle atteindra les 200 000 en 2024... 😊

C'est pour la remercier de tout ce travail accompli que la Municipalité a demandé pour elle la médaille d'honneur régionale, départementale et communale. Cette distinction lui a été remise en décembre dernier accompagnée d'un joli bouquet de fleurs.

Classe des petites, moyennes et grandes sections



De haut en bas et de gauche à droite :

Adèle THIBAUT
Estelle PLANCHIN
(enseignante)
Mathis JARRY
Enora RUPIN--GAUTIER
Clarisse ANDRE
Gabriel AUTIN
Maëlys JEAN
Valentin BERTAUD
Laurianna BROCHET
Mila-Rose BENEZET
Shayna PANNETIER
Lola COMTE
Emy COLIN
Kassandra SEGARD
Jodie BLONDET
Lucas CHERRIERE
Zoé SIMMONET
Sylas SZAWIL-TOUSSAINT
Hina TEUIRA
Annaëlle NORIGEON
Elyna ROSSARD
Timéo ETIENNE
Léonie BALLANGER
Graziella VRIGNAUD
(ATSEM)
Iris PILLAC

Classe des CP et CE1

**De haut en bas
et de gauche à droite :**

Enzo ROSSARD
Abigaëlle MARATRAY
Jade BAUDOUIN
Nathan DESNOUES
Mailly CHERRIERE
Jeanne BLANCHARD
Timothée PÉROTTEAU
Maeva PÉROTTEAU
Léon ANDRE
Agnès BALOGÉ
(enseignante)
Éloïse DEBORGES
Anaël BESSE
Alban MINEAU
Alicia RUPIN--GAUTIER
Lilwenn CHAMOULARD
Nathan COURCAUD-
PEYROULET
Kimberley DONNE
Gino HILLERET



Classe des CE2, CM1 et CM2



De haut en bas et de gauche à droite :

- Séliène MARATRAY
- Evan COLIN
- Alice DUTEAU
- Ella DEBORDES
- Laëla PANNETIER
- Robin GIRARDOT
- Maxence ETIENNE
- Laly VRIGNAUD
- Flora BLANCHARD
- Grégoire GIRARDOT
- Louis BOUTET
- Flora ETIEN
- Méline FONTAINE
- Maëline ANDRÉ
- Noah RUPIN--GAUTIER
- Marie BARRAUD (enseignante)
- Sarah HIRSCHMAN
- Lalie NORIGEON
- Alexis JARRY
- Clémence SOULEZELLE
- Mathilde PÉROTTEAU
- Antonin FONTENEAU
- Éméline PEITI
- Tino TEUIRA
- Juline PEITI
- Pierre-Antoine MITARD

Commission Fêtes Et Cérémonies

Les vœux du Maire

Faire le bilan des actions de l'année, présenter les nouveaux projets, accueillir les nouvelles familles de notre Commune et souhaiter à tous une bonne année, voici le but de cette soirée.

Cette année, les habitants ont pu découvrir les nouvelles tables et chaises de notre salle Serge GAUDIN et repartir avec des petits pains confectionnés par Monsieur Emmanuel PAILLAT, boulanger itinérant domicilié sur notre Commune.



Vendredi 20 janvier, lors de la cérémonie des vœux, le maire Gilles Bouju, devant une partie de la population réunie salle Serge-Gaudin, a fait un bref rappel des investissements de 2016 : renouvellement de l'électroménager de la salle ainsi que du mobilier. Pour 2017, le principal dossier est l'aménagement de la route départementale traversant la commune. Le projet éolien sur un territoire

partagé entre La Chapelle-Thireuil et Saint-Laurs prend forme, six éoliennes verront le jour aux alentours de 2020. Avec douze naissances, 2016 a été une année exceptionnelle, notre population continue de croître. 29 nouveaux habitants se sont installés dans la commune, qui en comptabilise 563 au 1^{er} janvier 2017.

Nous avons également profité de cette occasion pour remettre à Monsieur Denis PÉROTTEAU un diplôme pour les services rendus à la cause de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

Les commémorations des 8 mai 1945 et 11 novembre 1918

Sur la musique du défilé de la garde républicaine, le Maire, les Conseillers Municipaux, les « Amis de la Mémoire » et les enfants de la Commune défilent pour aller déposer des fleurs au monument aux morts.

Arrivé sur le parvis de la Mairie, Monsieur le Maire lit le discours écrit par Mme Geneviève DARRIEUSSECQ, Secrétaire d'État auprès de la Ministre des Armées



avant d'énoncer les 31 noms des hommes de notre Commune, morts au combat durant ces deux guerres.

S'ensuit la sonnerie aux morts, une minute de silence et la Marseillaise parfois chantée par les enfants, ce qui émeut toujours monsieur BOUJU qui ne manque pas de les féliciter.

A l'issue de la cérémonie, notre Maire remercie les Saint-Laurentins présents pour cette commémoration et les invite à partager un verre de l'amitié dans la salle Serge GAUDIN.

Ainsi c'est autour d'une table décorée avec soin que chacun se retrouve pour un moment convivial.

C'est notre façon de commémorer la fin de ces deux conflits et de rendre hommage à nos anciens combattants.



La Fête Nationale

Pour cette année 2017, petit changement pour la fête du 14 juillet : nous sommes revenus à la formule « journée entière », avec pour thème le soleil du Maroc et les souks de Marrakech.



Après un apéritif offert par la Municipalité, nous avons pu déguster, sous les tentes, un tajine concocté par « La maison de la pizza » de Villiers-en-plaine puis, pour le dessert, une tartelette aux fraises préparée par M. Laurent MARTIN boulanger à Ardin.



« Causeries » et jeux de carte pour les uns, jeux en bois géants, pour les autres, voilà de quoi passer un bon après-midi !

La Municipalité remercie l'APE pour le prêt des jeux en bois.



Et comme chaque année un concours de pétanque a été organisé pour les férus de la boule !



Les vainqueurs se sont vus remettre une bonne brioche par notre premier magistrat, en récompense de leur performance.



Le soir, tout le monde a pu apprécier les grillades et les sandwiches préparés par l'ACCA et l'APE.

Après une journée bien remplie, les enfants ont participé à la retraite aux flambeaux autour du stade, suivi du traditionnel feu d'artifice.



La Municipalité espère que vous avez toutes et tous passé une agréable journée.

Commission Culture

Les élections, un vrai casse-tête !

En cette année d'élections, si nous faisons un petit point sur vos connaissances dans ce domaine ?



Ouille, ouille, ouille !!! Pas facile de répondre à toutes ces questions. Alors pour les curieux qui souhaiteraient avoir les réponses, **suivez-nous**, nous allons essayer ensemble d'y voir un peu plus clair !

Cette année, il y a eu trois élections :

- L'élection **présidentielle** le 23 avril et le 7 mai
- Les élections **législatives** le 11 et 18 juin.
- Les élections **sénatoriales** le 24 septembre.



5 ANS

Renouvelable une fois

PRÉSIDENTIELLE

SUFFRAGE UNIVERSEL DIRECT

Pour être élu, le président doit remporter la majorité absolue des suffrages exprimés.



5 ANS

Représente sa circonscription et la France entière

577 députés

LÉGISLATIVES

SUFFRAGE UNIVERSEL DIRECT

Un député est élu au 1^{er} Tour s'il obtient la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de voix au moins égal au quart des électeurs inscrits.
Au 2^{ème} tour la majorité relative suffit.



6 ANS

Représente la France entière même s'il est élu d'une circonscription

348 sénateurs

SÉNATORIALES

SUFFRAGE UNIVERSEL INDIRECT

Les sénateurs sont élus par un collège de grands électeurs (députés, conseillers régionaux, conseillers départementaux, et de délégués des conseils municipaux...).

Le Sénat renouvelle la moitié de ses sièges tous les 3 ans.

Les élections au fil du temps

Aujourd'hui, nous avons tous le droit de vote mais il n'en a pas toujours été le cas.

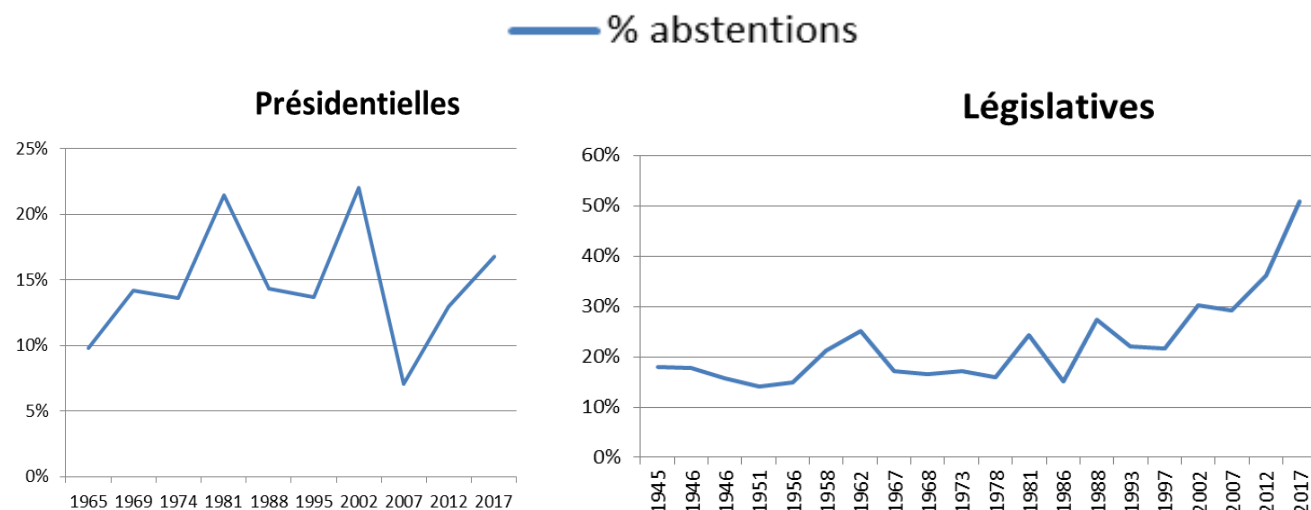
La Révolution française, en 1789, a permis de renverser le pouvoir monarchique mais il a fallu attendre bien des années avant que le peuple ait réellement le droit de voter.

En effet, dès 1801, on donne la possibilité aux citoyens d'élire des députés. En théorie, car en pratique ces élections ne sont réservées qu'aux plus riches. Sur les 500 habitants que comptait notre Commune à cette époque, seulement 8 personnes ont eu le droit de voter. Nous sommes encore loin de la démocratie telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Il faut attendre 1848 pour que tous les hommes âgés de plus de 21 ans puissent voter et ce n'est qu'en 1945, quasiment un siècle plus tard, qu'à leur tour les femmes ont accès aux urnes.

C'est le Président Valéry GISCARD D'ESTAING qui abaisse l'âge du droit de vote de 21 à 18 ans.

Au fil des décennies, nous avons acquis ce droit. Cependant ces dernières années, on note, au plan national, un accroissement du taux d'abstention. Notre Commune de Saint Laurs n'y échappe pas comme le montrent les graphiques ci-dessous.



Si l'élection présidentielle suscite toujours autant d'intérêt, force est de constater qu'il n'en est pas de même pour les élections législatives. Pourtant ces élections sont tout aussi importantes. Comme nous l'avons expliqué précédemment, le Président de la République ne dirige pas le pays seul. Ce sont les députés qui votent les lois et ces députés, nous avons le devoir de les choisir pour qu'ils représentent au mieux nos idées et nos valeurs.

Compte tenu de l'évolution du taux d'abstention, il nous a semblé opportun de rappeler combien voter est important.

Voter est un droit pour lequel les générations passées se sont battues,

Voter est un droit d'expression que nous avons encore la chance d'avoir dans notre Pays,

Voter est notre devoir si nous ne voulons pas que les autres décident à notre place.



Vie de la Commune

Arrivées et départs de Saint-Laurs

Bienvenue à ...

Janvier :	Céline MARAIS	48 rue de la Mairie
Mars :	Maxime SOULARD & Laetitia DESAN	39 rue de la Rampe
	Patrick & Isabelle BIRET	34 rue de la Grande Fontaine
Mai :	Alain, Édith & Estelle LE BRAS	137 route de la Morisseterie
	Olivier CHABOT, Isabelle HULOT,	191 route du Puits Saint-Laurent
	Emmie, Flora et Jeanne BLANCHARD	
	Philippe & Patricia PUYMOYEN	107 rue de la Mairie
Juin :	Baptiste, Floriane & Maël DEBRAUX	30 route de la Roulerie
	Agnès CLER	97 route de la Bruyère
Août :	André FARNAULT	68 rue de la Mairie
	Sylvain MERVEILLE	56 rue de la Mairie
	Sébastien BROCHET, Annabelle LACROIX & Laurianna	7 impasse de la Coopette
	Cédric ZANIN & Ghyselen TRICHARD	23 route du Puits Saint-Laurent
Septembre :	Ange PERIOT & Audrey BIAUD	9 impasse des Vignes
	Roland GUARINOS & Maria RODRIGUES	33 rue du Quaireux
	Daniel & Danielle CHASSERIAULT	33 rue de la Caumaillère
Octobre :	Daniel & Josiane RENAUDET et Aurélien	74 route du Puits Saint-Laurent
Novembre :	Killien MANSAUD & Nadège PUYRAVEAU	21 allée des Prunus
Décembre	Damien, Mélanie, Mailly & Lucas CHERRIERE	28 bis rue de la Mairie

Au revoir...

Mmes Claude SCOTT & Gwyneth COOPER
 M. & Mme Ludovic ROCHER et leurs enfants
 Mme Marie-Bérengère GIRARD et ses enfants
 M. Patrick JEAN
 M. & Mme Marc NOMBALLIER
 M. Clément MORIN & Mme Madison BONNEAU
 M. Tanguy BITARELLE & Mme Myriam LIETARD
 M. & Mme Stevie GRAVELEAU
 M. & Mme Pierrick BONNIN



L'Etat Civil

Naissances

Hugo LOIZON

Né le 10 janvier à Niort



Marius PINAUD

Né le 3 février à Niort

Emile GUILLEMET

Né le 23 mars à Niort



Ana CARTELET

Née le 15 juin à Niort



Ethan PINEAU

Né le 15 juin à Niort

Simon CHATELIER

Né le 19 juillet à Niort



Mariages

Elodie POUSSARD & Jérôme PEITI

Le 19 août à Saint-Laurs



Floriane REMY & Baptiste DEBRAUX

Le 11 août à Saint-Laurs



Nathalie PEYROULET & Thierry COURCAUD

Le 12 août à Saint-Laurs

Aurélia SALVATORE & Johnny MANSENQUAL

Le 26 août à Saint-Laurs



Décès – Inhumation

Le 11 décembre 2016 : Martine JEAN
 Le 17 décembre 2016 : Michel BOUCHER
 Au mois de décembre 2016 : Albert TRAVERT
 Le 31 décembre 2016 : Sandra SZCZEPANIAK
 Le 6 janvier : Sonia DEFER
 Le 14 janvier : Bernard CRAIN
 Le 22 février : Ginette RAGUENEAU
 Le 16 mars : Gabriel DUBREUIL
 Le 24 avril : André ROY

Le 18 août : Renée GUERINEAU
 Le 31 août : Désiré BOURON
 Le 8 septembre : Jacky CROCHARD
 Le 17 septembre : Émilienne BEAUBEAU
 Le 30 septembre : Suzanne PINAUDEAU
 Le 11 octobre : Roger GAILLARD
 Le 17 novembre : Raymond GIRARD
 Le 29 novembre : Robert MARTIN

Hommages

Jacky Crochard

Robert Martin

La Municipalité tenait à rendre hommage à deux de ses anciens conseillers municipaux :
 Robert MARTIN et Jacky CROCHARD.



Robert MARTIN fut conseiller pendant 18 années de 1971 à 1989, sous la mandature de Serge GAUDIN. Durant de longues années, artisan charcutier sur notre Commune et membre actif de la Vaillante, il a œuvré à faire de cette commune un endroit où il fait bon vivre.

Jacky CROCHARD, quant à lui, a été conseiller municipal de 2001 à 2014 et fut, durant ces 13 années de mandat, un atout précieux pour la Commune en matière d'urbanisme et de voirie.



Le Père Gabriel Palard



Le 13 septembre ont eu lieu au Pin les obsèques du Père Gabriel PALARD qui s'est éteint à l'âge de 88 ans.

Il est arrivé au Busseau en 1978, puis, au fil des années, les paroisses de Saint-Laurs, la Chapelle-Thireuil et Puy Hardy se sont ajoutées à son ministère.

Sa grande dévotion à la Vierge Marie a permis à ses paroissiens de découvrir des lieux d'apparition dans toute la France, sa joie étant d'y emmener ses enfants de chœur.

Il fut aussi à l'origine, avec beaucoup de bénévoles, des actions menées pour la restauration des bâtiments des paroisses : les églises, les salles de réunions ou de théâtre, les calvaires...

En 1984, une mission cantonale a permis de créer des équipes liturgiques qui avaient pour but d'aider les prêtres à la préparation des célébrations.

Après 36 ans passés dans nos 4 paroisses, sa santé se détériorant, c'est avec une grande tristesse qu'il a été obligé de quitter son ministère, sachant qu'il ne serait pas remplacé ! Cependant, ses paroissiens ne sont pas restés longtemps sans prêtre puisqu'en 2014 une nouvelle grande paroisse a été créée : Saint Louis Marie Grignon de Montfort. Cette paroisse, dont le siège est à Echiré et dont Saint-Laurs fait partie, regroupe maintenant 26 clochers et 4 prêtres dont la responsabilité revient au Père Richard MUHINDO.

L'abbé PALARD est donc parti en maison de retraite à Nueil-les-Aubiens après avoir célébré 536 baptêmes, 235 mariages et fait faire leur première communion à 395 enfants et leur profession de foi à 342 enfants. Il a également conduit à leur dernière demeure 882 personnes.

Etant atteint d'un cancer, le Père PALARD est parti rejoindre celui qu'il a servi toute sa vie. Il a voulu reposer dans sa terre natale à Cirières auprès de ses parents.

Dispositif argent de poche

« Argent de poche »

Tu as 16 révolus ou pas encore 18 ans ? Tu résides sur la commune de Saint Laurs et tu souhaites travailler pendant les vacances d'été ?

La maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine en partenariat avec la Municipalité te propose d'expérimenter le dispositif « Argent de poche ».

En quoi cela consiste-t-il ?

Des communes volontaires proposent de mettre en place des « chantiers » dans lesquels les jeunes de la Commune, qui ne sont ni en formation professionnelle, ni salariés. Ils peuvent participer à des travaux « légers » (peinture, entretien, binage, rangement, archivages, tâches administratives...) avec les agents municipaux. Sur la base d'une charte d'engagement, les jeunes sont gratifiés de 15 € par demi-journée travaillée.

Pour déposer ta candidature, il te suffit de prendre contact avec la Mission Locale de Parthenay au **05.49.94.23.46** auprès de Sébastien TROUVE.



Prendre contact avec la Mission Locale ne garantit pas un emploi saisonnier. Il s'agit d'une première étape vers l'emploi.

Le service Mission Locale de la Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine assure également un service gratuit d'information, d'orientation, de soutien et d'accompagnement personnalisé pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans.

Pour tous renseignements complémentaires sur ces deux dispositifs, vous pouvez consulter le site de la Maison de l'Emploi et des Entreprises : www.mdee-parthenaygatine.fr

Le dispositif « Argent de poche » vécu sur notre Commune

Cet été, nous avons une jeune fille de Saint Laurs, Charlotte GIRARDOT, qui a bénéficié du dispositif « Argent de poche ».



Elle en avait entendu parler par d'autres jeunes. Elle a donc envoyé un courrier à Monsieur le Maire et le Conseil Municipal a répondu favorablement à sa demande, voulant ainsi encourager sa démarche très respectable de vouloir travailler pendant l'été.

Elle a donc effectué 10 matinées de travail de 3 heures auprès de nos agents municipaux : Graziella, Mano et Maryse. Elle a aidé au nettoyage de l'école, de la cantine, de la salle du conseil. Charlotte a également participé à la réorganisation du secrétariat de Mairie avant les travaux notamment avec le reclassement de documents. Elle a aussi travaillé dans la salle d'archives et participé à des commandes pour l'école.

Elle a trouvé cette expérience très intéressante car elle lui a permis d'avoir une première approche du monde du travail et de découvrir des métiers qu'elle ne connaissait pas. Charlotte recommande ce dispositif à tous les jeunes qui seraient intéressés.



La Sécurité : il faut y penser

Une manœuvre de pompiers sur Saint Laurs

Le vendredi 15 septembre a eu lieu sur notre Commune une manœuvre de pompiers organisée par le centre de secours de Coulonges-sur-L'Autize.

Cette manœuvre avait un double objectif :

- un entraînement sur de nouveaux lieux : Saint Laurs est une commune dans laquelle les pompiers n'avaient pas encore eu l'occasion de s'entraîner contrairement à des communes comme Coulonges-sur-l'Autize ou Ardin.
- la présentation de deux pompiers au concours d'adjudant, cette manœuvre étant pour eux un bon exercice de préparation.



Celle-ci a eu lieu sur les sites de la Mairie et de l'école. Trois scénarios ont été proposés avec l'intervention d'une quinzaine de parents et d'enfants pour jouer les victimes.

- **Scénario n°1** : un feu de classe avec des victimes incommodées par la fumée.
- **Scénario n°2** : une fuite de gaz dans la cantine avec une propagation jusqu'au secrétariat de mairie. Les pompiers ont dû s'occuper de deux victimes, l'une étant incommodée par les émanations de gaz, l'autre étant intoxiquée.
- **Scénario n°3** : un feu de poubelle près du local de la chaufferie.

Cette manœuvre s'est terminée par une visite des lieux. En effet, notre mairie est un bâtiment très complexe à gérer avec d'une part le fait qu'une cantine et une maison d'habitation lui soient attenantes, d'autre part parce qu'il y a des endroits très difficiles d'accès comme le grenier ou la cave. De plus, cela a permis aux pompiers de repérer le positionnement des tableaux électriques, ce qui peut leur faire gagner un temps précieux si jamais ils doivent, un jour, intervenir sur ce site.

Devenir pompier volontaire ? Pourquoi pas ?

Certaines personnes sont peut-être intéressées pour devenir sapeur-pompier volontaire. Pour cela, vous devez avoir entre 18 et 50 ans et passer un concours dans lequel il y a une épreuve de français, de maths, de sport et un test de vertige.



Il faut savoir que, dès l'âge de 14 ans, on peut également devenir jeune sapeur-pompier. Ces jeunes dépendent d'une association et ne partent jamais en intervention. Pendant 4 ans, ils vont apprendre les techniques de premier secours et de lutte contre les incendies et ainsi acquérir une bonne formation pour devenir ensuite pompier volontaire.



Le **112** est le numéro **européen** des urgences qui vous permet, dans un pays de l'Union Européenne, de contacter les sapeurs-pompiers, les urgences médicales, la gendarmerie ou la police.

Lorsque vous êtes en France, mieux vaut utiliser le **18** pour les urgences pompiers, le **15** pour le SAMU et le **17** pour la police et gendarmerie nationale car votre appel sera traité plus rapidement. Pour les Deux-Sèvres, le CTA (Centre Traitement de l'Alerte) des pompiers est situé à Chauray et c'est lui qui engage le centre de secours opérationnel le plus proche.

En cette période de fin d'année, nous tenions à vous mettre en garde contre le démarchage frauduleux de vente de calendrier. Il faut savoir que, lorsque les pompiers viennent vous présenter leur calendrier, ils sont toujours en tenue.

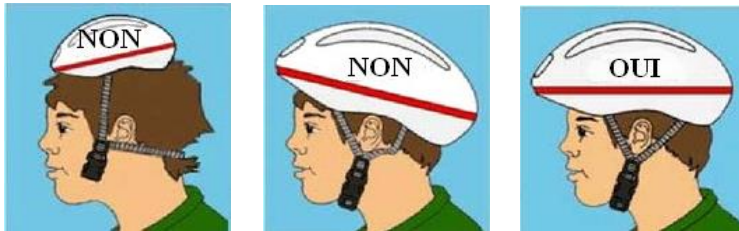
Profitons aussi de cet article pour dire un grand merci à ces hommes et à ces femmes, pompiers professionnels ou volontaires, qui nous portent secours et qui consacrent de leur temps au service des autres.

Merci également à Thomas DOMS, pompier volontaire responsable de formation au Centre de Coulonges-sur-l'Autize, qui a bien voulu répondre à nos questions.

Nouvelle réglementation

Depuis **le 22 mars 2017**, le port d'un casque certifié est obligatoire **pour tous les enfants de moins de 12 ans**. C'est une **amende de 90€** qui sera encourue par les adultes transportant ou accompagnant des enfants qui ne seraient pas munis de leur casque.

Pour que ce dernier soit efficace, il est très important qu'il soit adapté au tour de tête de votre enfant. Un bon test, c'est de faire hocher la tête à l'enfant de tous côtés sans les sangles. Si le casque ne bouge pas, c'est qu'il est bien vissé et adapté.



Il doit également être bien positionné. Il doit couvrir le front, le haut et l'arrière de la tête ainsi que les tempes.

Selon la sécurité routière, le casque diminue le risque de blessure sérieuse à la tête de 70 %, celui de blessure mineure de 31 % et celui de blessure au visage de 28 %.

Un enfant non protégé, c'est un enfant en danger.

Alors les supers héros, à vos casques !!!



Le Téléthon 2017



Cette année, la Commune de Saint-Laurs a participé au téléthon mais dans une moindre mesure. En effet, sans l'aide de bénévoles, il est très difficile de mettre en place des activités. Il faut un minimum de volontaires et c'est ce qui nous manquait malheureusement cette année pour pouvoir organiser le repas

du midi sur notre Commune. Peut-être l'année prochaine, qui sait, si quelques bonnes âmes veulent bien se lancer dans cette aventure...

Nous avons quand même voulu participer à notre manière et selon nos moyens à cette manifestation et ne pas être la seule Commune du canton à ne rien faire.

C'est ainsi qu'à 11h00, la Grange aux Grolles de James et Florence a accueilli une cinquantaine de motos le temps d'une halte autour d'un vin chaud et à 14h00, 50 courageux marcheurs ont affronté le froid lors d'une randonnée pour rejoindre la salle des fêtes de Saint Maixent de Beugné et partager tous ensemble à l'arrivée un verre de l'amitié.



Au sein de l'école, les enfants ont également eu l'intervention, le lundi 4 décembre, de deux personnes de l'A.F.M. pour les informer et les sensibiliser aux situations de handicap liées aux maladies dégénératives. Les enfants ont été touchés par les témoignages, ont pris conscience de la chance qu'ils avaient d'être en bonne santé et combien il est important de soutenir la recherche pour qu'un jour peut-être ces maladies disparaissent.



Un grand merci à tous ceux qui continuent encore à participer à cette manifestation.

Les Entreprises

 <p>CHAIGNEAU DENIS TP</p> <p>99, rue de l'église 79160 ST LAURS ☎ : 05 49 77 51 17 - 📠 : 06 41 75 55 13 Par téléphone de préférence avant 8h ou après 19h</p>	 <p>GARAGE NEAU ABENT PEUGEOT</p> <p>83, Rue de la Mairie 79160 - SAINT-LAURS ☎ : 05 49 75 20 19 - 📠 : 05 49 75 26 05 @ : garage-neau@wanadoo.fr</p>	
 <p>SAWADI IMPORT</p> <p>155, rue de l'église 79160 ST LAURS ☎ : 06 88 18 27 66 @ : maprao@outlook.fr</p>	 <p>ETIENNE</p> <p>Chemin de la Bruyère 79160 ST LAURS ☎ : 06 63 99 34 14</p>	
 <p>SOULLARD MAIRIE BALLANGER</p> <p>2, rue de l'Eglise 79160 SAINT-LAURS 1, rue Robert Schuman 79320 MONCOUTANT ☎ : 05 49 72 61 17 📠 : 06 87 73 17 84</p>  <p>COUVERTURE ZINGUERIE Bacs Acier</p>		<p>Garde d'enfant</p> <p>Christiane Guilloteau : Assistante Maternelle Agréée ☎ : 05 49 75 68 49</p>
<p>Service à la personne</p> <p>Christophe Geffard : Aide à la personne (CESU) : taille, tonte, nettoyage, vitrerie... ☎ : 06 09 79 61 38</p>	<p>Service à la personne</p> <p>Jean-Luc Jonquet : Tous services : entretien et petits travaux ☎ : 06 50 40 66 73</p>	<p>Service à la personne</p> <p>Gérard Belkacem : Dépanneur informatique, Installe et configure vos applications, vos logiciels et vos périphériques ☎ : 05 16 81 52 56</p>

Vous pouvez figurer dans le prochain bulletin municipal en contactant la mairie.

La Scierie

Lorsque que vous empruntez le chemin des Galibots, après le Château des mines, vous pouvez encore voir sur votre droite la scierie des Frères BLAUD dont les portes fermeront pour cessation d'activité le 31 décembre 2017.

Avec cette fermeture, c'est une partie de l'histoire économique de Saint-Laurs qui se termine puisque l'activité de sciage avait débuté dans les années 40 alors que la scierie était implantée au lieu-dit la Gare de St-Laurs.

Dirigée par monsieur ARQUETTI, celui-ci décide entre 1963 et 1965 de déplacer son entreprise sur l'ancien site minier du Puits Saint-Laurent en lieu et place de « la Motte », terroir témoignant du passé minier appelé comme tel par les gens du village. La Motte ayant servi pour partie à combler les anciennes galeries du puits Bernard, le reste a été étalé sur le terrain de 2.5 hectares afin de recevoir la construction du premier bâtiment de la scierie.



Repris par le petit fils de monsieur ARQUETTI, Lionel CHARLES et son associé René MAROUILLE, la scierie a fonctionné jusqu'en 1981 date à laquelle la société a été déclarée en faillite et fermée.

Après trois années de fermeture, André, Gilles et Michel BLAUD ont relancé l'activité le 1^{er} janvier 1984. Gilles se souvient :

« Nous avons commencé notre activité avec les quelques machines que nous avons rachetées : deux scies, une petite multi-lame et une raboteuse, qui n'était même pas entière puisque la table avait été volée... »

L'entreprise produisait des palettes en sous-traitance pour des courtiers ainsi que des charpentes, du sciage (planche) pour les petites entreprises et les particuliers. Ils travaillaient sans relâche :

« Nous ne regardions pas nos heures, 14 heures par jour, 6 jours sur 7... Il fallait travailler... »

L'activité, étant croissante, un nouveau bâtiment de 1000 m² a été construit en plus des 500 m² déjà existants afin d'accueillir de nouvelles machines :

« Nous avons investi dans plusieurs machines : deux cloueuses, trois scies, une machine à paquet... et nous employions un salarié... »



Comme toute entreprise, durant ces 33 années, la scierie a aussi connu des périodes difficiles, tant au niveau économique avec la crise de 2008, que familiale avec récemment le décès d'André le plus vieux de la fratrie. Mais malgré tout, l'entreprise a su rester solide comme les hommes qui la dirigeaient.

Avec le départ en retraite de Gilles, c'est la fin de l'exploitation de la scierie qui est arrivée. On se souviendra des frères BLAUD comme « des bosseurs », des hommes robustes à l'image de la matière qu'ils travaillaient.

La page se referme en attendant qu'un jour, peut-être, un repreneur écrive une nouvelle histoire...

La Revue De Presse 2017

La Nouvelle République

Gérard DEFER

☎ 05.49.05.36.72 ☎ 06.15.39.82.11

✉ g.defer@sfr.fr

Boule en bois : petite affluence



Dernièrement, sur le stade Gérard-Baurain, l'Indépendante bouliste organisait son concours de boules en bois. Maigre affluence, il n'y avait que 32 doublettes. C'est la doublette « Gégé », de Mazières-en-Gâtine, qui remporte le concours, devant « La maraîchine » de Nessler, Michel et Jean-Louis d'Ardin, Monique d'Ardin et Bernard et Rémy de Saint-Maurice-des-Noues. Les fleurs sont allées à Elise, de Champbertrand.

► Coulonges-sur-l'Autize. La pêche a été bonne pour Clémentine et Antonin !

Pour la Fête nationale de la pêche, dimanche 4 juin, l'amicale des pêcheurs de l'Autize organisait à l'étang communal de Pulhardy, un concours gratuit pour les enfants de moins de 15 ans.

Il est ici question de faire découvrir et aimer la pêche en donnant aux enfants l'occasion de faire de belles et nombreuses prises parmi les 150 truites lâchées la veille dans l'étang. Mais, rien n'est écrit et les poissons se sont montrés très discrets donnant aux trente enfants inscrits l'occasion de mettre à l'épreuve une qualité essentielle du pêcheur... La patience !

Après deux heures de concours, l'heure des comptes donna les noms des deux vainqueurs, mettant à l'honneur la famille Fonteneau de Saint-Laurs. Antonin Fonteneau remporte le concours avec huit prises, sa sœur Clémentine prend la seconde place avec



Clémentine et Antonin se sont illustrés au concours de pêche.

quatre prises. Le plus heureux étant le grand-père des jeunes enfants Claude Bouteiller ! Les 30 jeunes pêcheurs, 18 garçons et 12 filles se sont vus remettre chacun une carte de pêche.

Le Courrier de l'ouest

Catherine PÉROTTEAU

☎ 05.49.75.29.20

✉ perotteauc@orange.fr

Avec eux, le pain se fait nomade

Emmanuel Palliat et Alexa Roussel sillonnent les routes des Deux-Sèvres pour vendre leur pain à bord de leur caravane.

Laura DIACONO
redac.nord@courrier-ouest.com

Depuis quatre mois, Emmanuel Palliat et sa compagne Alexa Roussel parcourent les routes des Deux-Sèvres avec leur drôle de caravane. À l'intérieur, tout y est aménagé comme dans une boulangerie classique, mais en modèle réduit : la vitrine, la caisse, l'emplacement pour le stock... Pour le couple, qui souhaitait s'installer à son compte, le modèle de l'itinérance s'est rapidement imposé comme une évidence. « Créer sa propre boutique, c'est très onéreux, il faut compter entre 200 000 et 270 000 €. Or, pour s'en sortir, un couple de boulangers doit avoir environ 1 100 clients par jour. Dans un département très rural comme les Deux-Sèvres, c'est quasiment impossible. On compte des villages d'à peine 400 ou 500 âmes », explique Emmanuel Palliat.

« Il faut valoriser le travail des agriculteurs »

Le couple n'avait pas non plus envie de travailler avec de grandes chaînes de boulangeries, à la philosophie trop éloignée de ses principes. « Nous, les boulangers, ne pouvions pas exister sans les agriculteurs et leur blé. Or, les grands groupes leur achètent la tonne de blé 140 €. Nous, nous pouvons la payer entre 225 et 250 €. On peut aussi sélectionner nos farines, et choisir de ne travailler qu'avec du blé issu de l'agriculture raisonnée ou biologique. »

Alors il y a quelques mois, Emmanuel Palliat et Alexa Roussel partent à la recherche de leur caravane. « On l'a trouvée grâce à une annonce sur Internet, pour 900 €. Avec l'aide de son père et une enveloppe de 2 000 € supplémentaires, Emmanuel effectue quelques travaux pour la rendre opérationnelle. « Nous avons limité les coûts le plus possible. Par exemple, nous ne proposons pas de pâtisseries car cela nous imposerait d'avoir une partie réfrigérée. »

Quant à son pain, Emmanuel Palliat le fabrique dans le fournil de son père, boulanger à la retraite, au moulin de Pouzaix, à Ardin. Là-bas, il dispose d'un four à bois, d'un batteur et d'un pétrin électriques, tous deux âgés d'environ 120 ans. Et c'est tout. Pas de chambre de fermentation ni



Coulon, le 11 août. Emmanuel Palliat et Alexa Roussel vendent des gros pains, des baguettes, des croûtes, du pain de mie, du préfo... Photo CO - Benoit FELACE.

d'outils modernes. « Je me lève tous les jours entre 23 heures et minuit, puis je travaille jusqu'à 9 heures environ. Comme du temps de nos grands-parents », raconte Emmanuel Palliat.

Une farine 100 % blé

Il poursuit : « Après avoir passé mon CAP en 1995, j'ai d'ailleurs bossé une dizaine d'années à la boulangerie de mes parents à La Rochelle avant de devenir salarié agricole dans une exploitation de vache laitière. C'est là que j'ai pris toute la réalité de ce milieu en face. C'est pour ça qu'il me tient à cœur de les faire travailler et de les rémunérer à leur juste valeur. Je suis dans une démarche militante, il faut valoriser le

travail des agriculteurs car sans eux, on ne pourrait pas travailler. »

Pour l'instant, le boulanger se fournit auprès de Thierry Limoges, meunier à Nieul-sur-l'Autise. « Notre farine est 100 % blé, avec des protéines de gluten naturelles, et sans additifs chimiques ni adjuvants. »

Mais d'ici à un an, il devrait pouvoir s'approvisionner auprès de son frère, producteur de blé à Ardin. « Il faut environ un an pour mettre en place des cultures céréalières, donc en 2018, ça sera bon, il aura assez de stock pour nous. »

Autre personne inextricablement liée l'aventure : Sébastien Courtin, de La Tête de Mûle. « Il nous fournit

de l'orge maltois et on fait notre levain avec sa bière ! »

La petite entreprise d'Emmanuel Palliat et d'Alexa Roussel, gérée en SCOP, connaît un bon démarrage. « Nous sommes assez satisfaits, nous arrivons à nous verser des salaires corrects. »

De là à dire que la caravane est l'avenir de la boulangerie en milieu rural, il n'y a qu'un pas. « Si il y a l'offre, c'est qu'il y a la demande. Les clients sont de plus en plus en demande de produits sains et simples. »

REPÈRES

De Coulon à Parthenay

Vous pouvez retrouver la caravane d'Emmanuel et Alexa sur les marchés de :

- Coulon, le vendredi et le dimanche ;
 - Champdeniers, le samedi ;
 - Parthenay, le mercredi ;
- Leur pain est également disponible à La Boutik (au rond-point de Montplaisir), le jeudi au bistrot de La Chapelle-Thireuil et un mardi sur deux à l'AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) de Benet.

Soixante-quatre doublettes aux 3P



Au centre la doublette « Antigny 1 », vainqueur de l'épreuve, à gauche Sandro et Diego, 2^e, à droite « Antigny 2 », 3^e et Denis Perotteau, président de Sports et loisirs.

Manifestation de plus en plus populaire, soixante-quatre doublettes (10 de plus que l'année précédente) se sont affrontées dans une ambiance conviviale. Pour chaque manche, un temps imposé d'une heure, donc 3 heures où

les participants ont alterné ping-pong, palets et pétanque. Après chaque manche, une pose rafraîchissement était nécessaire. C'est la doublette « Antigny 1 » qui remporte l'épreuve, 2^e Sandro et Diego, 3^e « Antigny 2 ».

Palet et pétanque sur place



L'Acca locale a organisé un concours de pétanque en doublette et un biathlon pétanque-palet sur la place de la Rapière. Lors du premier, Steve et Denis l'emportent devant Papy et Solivan. Lors du biathlon, Les représentants locaux ont brillé et c'est Pat et Tof qui s'imposent devant Pierrick et Bernard.

Marche pascale pour les enfants du "caté"



Une marche pascale à la découverte de la commune avec une halte au pont de 5 m.

Samedi à 15 h, le rendez-vous était fixé place de l'Église pour une marche concernant les enfants catéchisés des communes locales et Nord Autize (21). Un circuit (5,5 km) où les enfants sont passés par

la scierie de Saint Laurent pour remonter place de la Rampière avec une halte ravitaillement. Puis ils sont repartis en direction de la Bruyère pour arriver au pont de 5 m avec son aire de pique-nique, son lavoir, un lieu

ou le pont (en pierres apparentes) surplombe un ruisseau et un passage piéton avec rambarde. Une courte halte et c'est le départ pour la place de l'Église où enfants, parents accompagnants se sont séparés.

Ils perpétuent la tradition des vendanges



Un petit temps de repos pour les cueilleurs.

Comme on le dit assez souvent, les oiseaux sont dans les vignes au lieu-dit « Baigne Truie ». Une vigne cultivée avec amour par Joël Vallet pour ses cépages (cebel 26315-5354-87), c'est sûr ils ont de l'âge mais sont toujours présents. Cette journée de vendange a commencé dès 9h30 avec un petit 10° au thermomètre, la température a monté

assez rapidement dans les corps et cœurs des cueilleurs. Pour le vigneron c'est aussi la fête, il retrouve ses voisins et amis pour passer un bon moment ensemble. Comme le souligne Joël, « il y a quelques années (40 à 50 ans) il y avait des vignes un peu partout, aujourd'hui il ne reste que trois vignes sur le secteur de Saint-Laurs ».

Les Mille-Pattes ont 30 ans



L'arrivée des Mille-Pattes place de l'Église.

Place de l'Église, les membres des Mille-Pattes, association créée en 1987 à Saint-Maurice-le-Girard et comptant quelque 140 adhérents, ont fait étape lors d'une randonnée, avec deux circuits de 8 et 12 km. Ils étaient 80 à prendre le départ. Ils ont sillonné les chemins et sont passés sur les sites de la mine, car

il ne faut pas oublier que le sous-sol a donné 1.200.000 tonnes de charbon. Une visite de l'église Saint-Laurent a conclu la marche. Pour Robert Pasquier, représentant les marcheurs, « c'est une satisfaction unanime sur l'entretien des chemins, des palisses et des édifices. Il fait bon visiter des lieux comme ceux-ci ».

L'Agenda des Manifestations 2017

Manifestations Communales



Vœux



Commémoration guerre 39-45



Fête nationale



Commémoration guerre 14-18

La Vaillante



Théâtre

L'Indépendante



Vœux



Concours de belote



Concours de boules



Concours de boules au Beugnon

L'A.P.E



Olympiades



Carnaval



Fête d'été



Pot de fin d'année

Sports Et Loisirs



Concours de tarot



Course cycliste



Tournoi 3P



Assemblée générale



Vide grenier



Rallye vélo



Circuit des Vallées

Buslours Thireuil



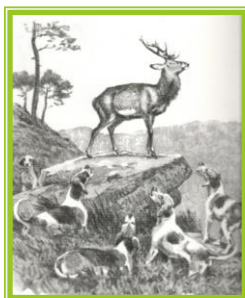
Cabaret



Les activités associatives

L'A.C.C.A La Saint-Hubert

A.C.C.A. La Saint Hubert



Au seuil de cette nouvelle année cynégétique, faisons le bilan de cette saison 2017-2018. Le nombre d'adhérents est sensiblement le même : 15 chasseurs au lieu de 14 l'année dernière. Une première pour cette année, un chasseur à l'arc est venu rejoindre notre association. Merci à lui.

La perdrix

Bon printemps pour la reproduction, mais cette espèce peine à bien se développer cette année en raison de la forte mortalité des poussins et de l'appétit vorace des prédateurs (fouines et renards).

Le pigeon

Très nombreux avant l'ouverture surtout près des habitations où il côtoie facilement l'homme. Mais avec des hivers peu rigoureux, il y a eu très peu de migration cette année.



Le sanglier

Quelques passages, notamment dans les cultures de maïs où d'énormes dégâts peuvent être faits surtout s'ils sont nombreux. Une compagnie de sangliers a été prélevée sur le territoire de l'ACCA au mois d'août où elle s'était établie dans un champ de maïs.



Le lapin

Rare pour cause de maladie, il se retrouve près des habitations, donc tranquille.

Le chevreuil

De plus en plus nombreux, lui aussi grâce à un printemps favorable à la reproduction, avec assez souvent des naissances gémellaires.





Le lièvre

Très nombreux avant l'ouverture générale, avec une bonne reproduction pendant le printemps, il disparaît totalement de façon inexplicable...

C'est un énorme problème que personne ne peut résoudre. La mortalité est peut-être due à certains traitements sur les cultures.

Fouines et putois

Toujours protégés par la loi sur notre canton, mais le piégeage est autorisé dans les 150 mètres autour des habitations.

Le renard

Lui aussi est toujours plus nombreux d'une année sur l'autre malgré le piégeage. Comme les années précédentes, si votre poulailler est visité par maître Goupil, n'oubliez pas d'avertir les piégeurs !



Le faisan

Le faisan commun est toujours protégé sur notre Commune. Un lâcher a lieu tous les ans afin de réimplanter cette espèce.



Ce sont 9 communes qui participent à cette protection avec la mise en place du GIASC (groupement d'intérêt agro-sylvo-cynégétique) sur une superficie de 15 000 hectares environ. Cette année, avec le printemps favorable, et après comptage des naissances, nous avons noté qu'environ 480 faisandeaux étaient nés sur notre territoire.

La régulation des prédateurs est efficace car ce sont quand même pas moins de 300 renards qui ont été détruits au cours de l'année 2016-2017, ainsi que 87 fouines.

Encore un grand merci aux propriétaires et cultivateurs qui ont permis de semer près d'un hectare de cultures à gibier pour maintenir ces oiseaux sur le territoire et leur assurer de quoi manger cet hiver.

Hommage à un ancien chasseur

Jacky nous a quittés au mois de septembre suite à une longue maladie. Membre du conseil d'administration de l'ACCA, il fut secrétaire de 1982 à 1997, Président de 1997 à 2004, puis il reprit le poste de secrétaire jusqu'en 2007 (après avoir cédé sa place de Président à Christian Pérotteu).

Les membres de l'ACCA le remercient pour son bénévolat au sein du bureau.



Composition du bureau

Président : Christian PÉROTTEAU

Vice-président : Etienne BISSON

Trésorier : Guy DEPRez

Secrétaire : Olivier HERAULT

Membres : David COMTE,
Guénaël DEBORDES, Bernard
GIRAUD, Jean-Luc LAINE,
Baptiste NOIRAUD

Je terminerai en vous souhaitant de la part de tous les chasseurs de l'ACCA de bonnes fêtes de fin d'année, une bonne santé et mes meilleurs vœux pour toute votre famille.

Le Président, Christian PÉROTTEAU

Le Club des Aînés

Le Club des Aînés a vu le jour en 1976 sous l'impulsion de Monsieur GAUDIN, Maire à cette époque.

Le Présidents successifs furent :

- Monsieur LARGEAUD de 1976 à 1983
- Monsieur GUENARD de 1983 à 1988
- Monsieur ROY de 1988 à 1991
- Monsieur LAINÉ de 1991 à fin 1992, mandat de courte durée, en raison de sa maladie.



C'est ainsi que, depuis janvier 1993, je suis Présidente.

A sa création, le club se composait de 80 adhérents. On se rassemblait tous les jeudis. Il y avait différentes activités : la boule, la pétanque, la manille sans oublier la belote.

Mais malheureusement le temps passe et les personnes aussi. Depuis 1992, il ne reste qu'une quinzaine de personnes. Cette année, c'est Monsieur André ROY qui nous a quittés des suites d'une courte maladie.

Nous continuons à nous rassembler le jeudi où l'on passe un agréable moment. Dernièrement, des jeunes retraités sont venus me voir pour me proposer de nouvelles activités au sein de notre club.

Nous avons tous l'espoir qu'une parfaite entente sera le programme de l'avenir.

Je suis très contente de cette initiative. Malgré le peu que nous sommes, le programme du club n'a pas changé : la galette des rois, le pique-nique, le repas annuel et la bûche de Noël.

Il n'y a que les voyages ainsi que le concours de belote pour la recherche médicale en association avec le Beugnon que l'on n'organise plus.



Je vais terminer en remerciant Monsieur le Maire et le Conseil Municipal de mettre la salle Serge GAUDIN à notre disposition tous les jeudis.

Bonne et heureuse année à tous. Le club de l'Amitié vous présente ses meilleurs vœux pour 2018 et bonne chance aux nouveaux.

La Présidente, Lucienne LAINÉ



A l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, l'Assemblée Générale du club de l'Amitié n'a pas encore eu lieu. Nous ne pouvons donc pas vous donner la composition du nouveau bureau mais sachez d'ores et déjà que de nouvelles activités vous seront proposées : marche, jeux de société, tarot...

Bien sûr, toutes les personnes intéressées sont les bienvenues.

L'Association des Parents d'Élèves



ASSOCIATION
DES PARENTS D'ELEVES
DE L'ECOLE PUBLIQUE
DE SAINT LAURS

Créée en 1987, l'Association des Parents d'Elèves a pour but d'améliorer le quotidien de nos enfants à l'école et de financer une partie des sorties scolaires, du matériel pédagogique et de tout besoin nécessaire pour les projets scolaires et éducatifs.

Lors de l'Assemblée Générale du 14 septembre 2017, aucun parent présent n'a souhaité rejoindre le bureau de l'APE. Sylvain NORIGEON n'a pas souhaité renouveler son mandat.

La composition du bureau reste désormais la suivante :

Présidente : Virginie PÉROTTEAU

Secrétaire : Noëlle GEFFARD

Trésorière : Sandrine ETIENNE

Membres : Clotilde BERTAUD, Ludivine CHABOT, Stéphanie DUPONT, Nathalie RUPIN.

Vice-Présidente : Coralie BODIN

Vice-Secrétaire : Sabrina DESMOTS

Vice Trésorière : Marina PILLAC

Les Manifestations

La fête de Noël

Comme chaque année, le thème du spectacle a été en rapport avec le sujet étudié par les enfants en classe. L'année 2016-2017 avait donc pour fil conducteur « les arts ».

Après quelques semaines de répétitions, les enfants nous ont régales d'un magnifique spectacle musical. Comme d'habitude la deuxième partie a été assurée par les parents qui ont intégré une bonne dose d'humour et de dérision, alors « les arts » ou « lézard » ?! Un travail bien récompensé par le nombreux public et les applaudissements.

A l'heure actuelle, nous sommes en pleine préparation du spectacle 2017.

C'est avec un peu d'impatience que les plus jeunes ont attendu l'arrivée du Père Noël qui, fidèle à sa réputation, n'a pu s'empêcher de distribuer des cadeaux à tout le monde.



Le carnaval

Cette année, les enfants ont fait leur carnaval le vendredi 17 février, dans l'après-midi. Au programme, jeux, danses et fabrication de masques. En fin d'après-midi, ils ont partagé un bon goûter avant de terminer par une petite boum. Un grand merci aux maîtresses et aux bénévoles Marinette et Dany pour leur investissement lors de cette journée.

La fête d'été



Dans l'après-midi, les enfants ont pris possession de la cour de l'école pour nous offrir une heure de spectacle rythmé par les chants et les danses.

S'en sont suivis les traditionnels jeux (pêche à la ligne, maquillage... pour les petits, palets pour les grands) et le tirage de la tombola.

Lorsque la météo le permet, la fête d'été de l'APE a lieu dans la cour de l'école.

C'est justement sous un magnifique soleil que s'est déroulée la journée du 17 juin.

Le repas du midi, sous forme de buffet, a été très apprécié par les habitués, dommage que l'on y croise aussi peu de parents d'élèves...



La soirée s'est achevée autour d'une grillade-frites party. Merci encore à tous les participants.

Pot de fin d'année

Comme tous les ans, l'APE organise un pot de fin d'année scolaire. Ce rendez-vous a pour but de remercier les nombreux bénévoles qui œuvrent toute l'année lors de nos manifestations mais aussi pour la scolarité de nos enfants en apportant une aide précieuse pour les devoirs et les activités périscolaires.

C'est également l'occasion de rencontrer les nouveaux parents et de leur apporter les informations nécessaires à la future rentrée de leurs enfants que ce soit par l'intermédiaire des maitresses, des élus ou de l'APE. Cette année, le pot a eu lieu le jeudi 6 juillet.

L'APE fête ses 30 ans

Salle Serge-Gaudin, le bureau de l'APE recevait dernièrement les anciens membres et amis pour une soirée « retrouvailles ». Quelque 120 personnes étaient présentes pour fêter cet événement local. Après un verre de bienvenue, tout le monde s'est retrouvé à table et pour ouvrir l'appétit les animateurs se sont mis en scène. Trois joyeux lurons ont donné le ton pour la suite de la fête qui seront suivis par d'autres interventions. La soirée s'est terminée fort tard.



Christophe, Tony, Sylvain, les trois joyeux lurons.

Les 30 ans

L'année 2017 a aussi été marquée par l'anniversaire des 30 ans de l'APE qui a été fêté le 7 octobre.

A cette occasion nous avons tenté de contacter toutes les personnes ayant été membre du bureau de l'APE depuis sa création.

Nous avons également décidé d'inviter nos anciens parents d'élèves ayant participé à nos spectacles de Noël à remonter sur scène le temps d'une soirée. Une quinzaine d'anciens parents ont répondu présent à notre appel et c'est avec grand plaisir que nous avons pu les applaudir.

Leurs sketches, parodies et danses ont parfaitement rythmé la soirée, accompagnant avec brio l'excellent repas préparé par Landry et son équipe.





« Vide ta malle à jouets »

Petite nouveauté cette année, l'APE a organisé un « vide ta malle à jouets ».



Cette manifestation a connu un franc succès puisque ce sont 18 personnes qui sont venus exposer leurs jouets dans notre salle des fêtes Serge GAUDIN. Les exposants, tout comme les chineurs, étaient ravis d'avoir fait des affaires.

Dates à retenir

Samedi 20 janvier : Olympiades

Vendredi 9 février : Carnaval

Samedi 23 juin : fête de fin d'année

Jedi 5 juillet : pot de fin d'année

Pour nous contacter, vous trouverez à votre disposition une boîte aux lettres à gauche du portail de l'école. Vous pouvez également nous envoyer un mail à l'adresse suivante : apestlaurs@gmail.com

Le mot de la fin

Un grand merci à toutes les personnes qui nous soutiennent tout au long de l'année (installation, démontage, rangement, stands), aux habitants de la Commune qui nous font l'honneur de participer à nos manifestations, à la Municipalité pour le prêt de la salle toute l'année et à La Vaillante pour le prêt de leur salle pour les répétitions du spectacle de Noël. A tous ceux qui se reconnaissent, un très grand merci et à l'année prochaine.

L'ensemble du bureau de l'APE se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2018.



La Présidente, Virginie PÉROTTEAU

La Vaillante

2017 se termine, voici en quelques lignes le résumé de l'année et les prévisions pour 2018.

Janvier/février : le théâtre



Comme chaque année, le choix d'une pièce est très compliqué.

Après lecture et réflexion, « La Main Passe » de Georges FEYDEAU est retenue.

Après 3 mois de répétitions, 4 soirs par semaine, le texte était acquis et les jeux de scène bien rodés.

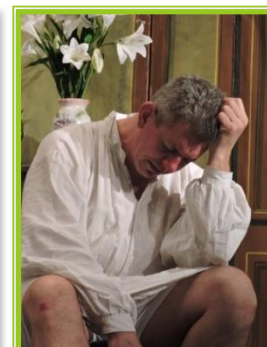
Les 8 représentations se sont donc déroulées à un rythme très soutenu où tout s'enchainait à merveille.

Les spectateurs ont apprécié le jeu des acteurs, les rires et les applaudissements en sont la preuve.

Un grand bravo à tous.



Le samedi 25 février, tous les membres se sont retrouvés pour un repas et en fin de soirée la traditionnelle vidéo est toujours très appréciée.



Dimanche 25 juin : le voyage



Notre sortie annuelle a eu lieu le dimanche 25 juin avec la visite du Zooparc de Beauval à Saint-Aignan-sur-Cher.

Ce zoo, classé parmi les 15 plus beaux du monde, nous a permis de découvrir de nombreuses espèces d'animaux, d'oiseaux et de reptiles au détour de serres tropicales, d'allées ombragées ou encore d'aquariums. Nous avons également pu assister à des spectacles de rapaces et d'otaries.

Nous avons eu la chance de voir maman panda qui, depuis, est devenue très célèbre suite à la naissance de son bébé, fait très rare en captivité.

Chacun a pu mener la visite à sa guise mais à midi, nous nous sommes retrouvés tous ensemble pour partager un repas dans l'un des restaurants du zoo.

La Vaillante au zoo de Beauval

Un départ à 7 h du matin pour la troupe de théâtre de la Vaillante qui, après 3 h de route, s'est retrouvée sur le site du zoo de Beauval. Une journée libre voulue par Catherine Perotteau, la présidente: « Chacun fait son programme, mais à 12 h 15, repas ». L'après-midi a été aussi riche en événements que le matin, une visite aux otaries avec sa vedette Bouma, la rencontre exceptionnelle avec les pandas géants uniques en France. « Trésor national », l'accord présidentiel chinois a permis l'arrivée à Beauval de Huan Huan et Yuan Zi dans le cadre d'un ambitieux projet de recherche, de reproduction et de conservation. Beaucoup d'autres espèces incroyables sont réunies à Beauval: koala,



Le choix de l'itinéraire en question pour les visiteurs.

okapi, lamantin, orang-outan... Un parc aux 35 ha avec 10.000 animaux, avec ses naissances (600) qui en font la plus grande maternité zoologique de France, véritable espoir

pour les espèces en voie de disparition. Après le verre de l'amitié dans le car, tout le monde est rentré à Saint-Laurs à 21 h.



Samedi 26 aout : concours de pétanque et diner



L'après-midi, le concours de pétanque a réuni 24 doublettes qui se sont affrontées sous un soleil de plomb sur le stabilisé du stade.



A 21h, les convives ont pris place dans la salle pour un repas et une soirée dans la bonne humeur.

L'animation assurée par les membres de La Vaillante a permis de passer un agréable moment de divertissement ponctué par des danses, des chants, des saynètes et des sketches.

Les plus jeunes ont pris possession de la scène et ont brillamment interprété les saynètes qu'ils avaient préparées avec beaucoup de sérieux.



C'est ainsi que se sont succédés : le Père et la mère Noël, une puce bien taquine avec ses hôtes, des sorcières « méchamment gentilles », des consommatrices exigeantes qui, dans un service après-vente, vont recevoir une belle leçon de tolérance.

Il y eu aussi nos Vamps saint-laurentines Dominique et Monique, des danseuses africaines et deux chanteuses, Elia et Mathilde qui nous ont interprété avec brio « L'oiseau et l'enfant » accompagnées par Marie au piano.



L'enthousiasme de tous a permis de passer un agréable moment de divertissement.

La soirée s'est terminée par un sketch présenté par Moana TEUIRA et qui a mis en situation les acteurs de la Vaillante dans un spectacle d'improvisation hilarant :

Le Petit Chaperon Rouge.



Bravo et merci à tous les participants.

Théâtre 2018

Depuis fin octobre les acteurs et actrices se retrouvent sur scène afin de préparer leur nouveau spectacle. Ils préparent une comédie en 4 actes de Christian ROSSIGNOL « **Colonel Betty** ».

Les acteurs nous emmèneront cette année dans un univers rarement exploré par la troupe, puisque l'action se déroule pendant la seconde guerre mondiale.

Une intrigue au cœur de la Normandie... Rebondissements et rires assurés !!

Les réservations auront lieu à partir du 8 janvier (du lundi au vendredi) de 18h à 21h par téléphone au **05 49 75 20 63**.



Hommage à un membre de La Vaillante

La Vaillante vient de perdre un de ses membres, Robert MARTIN, dit Bébert, qui nous a quittés après une longue maladie.

Etre sur les planches était vraiment une passion pour lui. Presque 70 ans de présence, débutant avec ses parents, qui ont été, avec l'abbé Léger et quelques personnes de Saint Laurs, les créateurs de La Vaillante. On n'oublie pas, chaque année, ces 3 mois d'hiver passés ensemble à répéter, tes anecdotes, tes bizarreries, tes conversations burlesques et aussi ton trac avant de monter sur scène. Les rôles félichs de « Freddy » de « Baladon » dans la Mairie et le curé dans « Mon curé chez les riches » t'ont rendu populaire. Sans oublier tes deux chiens dressés par tes soins. Ils ont joué leur rôle à la perfection. Combien de fois avon-nous utilisé les « aceries », comme dit Marinette, dans la caverne d'Ali Baba de ton grenier.



Le dernier acte s'est terminé pour toi le 29 novembre, le rideau est tombé pour la dernière fois.

Salut l'artiste !



Composition du bureau :

Présidente : Catherine PÉROTTEAU
Vice-Président : Guy DEPPEZ
Trésorière : Magalie DUTEAU
Trésorière adjointe : Dominique SIMONNEAU
Secrétaire : Françoise BOUJU
Secrétaire adjoint : Yannick CROCHARD
Membres : Sabrina DUMAS, Christophe GEFFARD, Annie GEFFARD, Colette GEFFARD, Michel ISCH.

Agenda 2018 :

Théâtre :
 Samedi 27 janvier à 20h30
 Dimanche 28 janvier à 14h30
 Vendredi 02 février à 20h30
 Samedi 03 février à 20h30
 Dimanche 04 février à 14h30
 Vendredi 09 février à 20h30
 Samedi 10 février à 20h30
 Dimanche 11 février à 14h30

Les membres de La Vaillante se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2018.

La Présidente, Catherine PÉROTTEAU

Buslaurs-Thireuil



L'ÉQUIPE DU DIMANCHE

Editorial...

Il y a des saisons dont personne ne se souvient, n'ayant entraîné aucune émotion particulière, aucune performance significative, et puis il y a des saisons qui restent gravées dans les mémoires tant leur déroulement et surtout leur dévouement nous ont fait vivre des moments intenses. La saison 2016-2017 fait indéniablement partie de cette dernière catégorie. Entre performances sportives, rêves et désillusions, les nombreux joueurs, dirigeants et supporters de Buslaurs-Thireuil sont passés par toutes les émotions. Bref une saison 2016-2017 que l'on n'est pas prêt d'oublier.

Espérons que la nouvelle saison nous offre autant de plaisir...

Le bilan sportif

L'équipe première

Notre équipe fanion a connu une saison 2016-2017 irrégulière, et le mot est faible. Fidèle à ses principes de jeu, l'entraîneur Bruno GUILBAUD axait son travail sur la maîtrise du ballon tout en favorisant l'intégration de jeunes joueurs dans l'effectif. Et paradoxalement à nos premières performances en coupe, nous n'arrivions pas à décoller dans notre championnat de D2 : malchance, maladresse, fragilité... tout était réuni pour nous emmener vers une saison galère. A la trêve hivernale, le verdict était sans appel, notre équipe occupant la dernière place du classement. Passée la digestion de la dinde et des chocolats de Noël, tout le groupe s'est remis au travail et après quelques réajustements tactiques du coach, la confiance et les résultats sont revenus pour finalement terminer à une très honorable 5^{ème} place. Pour la petite histoire, après avoir terminé dernier des matchs aller, nous terminons premier des matchs retour !! Nous avons dit "irréguliers" !



le verdict était sans appel, notre équipe occupant la dernière place du classement. Passée la digestion de la dinde et des chocolats de Noël, tout le groupe s'est remis au travail et après quelques réajustements tactiques du coach, la confiance et les résultats sont revenus pour finalement terminer à une très honorable 5^{ème} place. Pour la petite histoire, après avoir terminé dernier des matchs aller, nous terminons premier des matchs retour !! Nous avons dit "irréguliers" !

Au-delà du quotidien de notre championnat, la magie de la coupe nous a offert des moments magiques. Après avoir joué trois tours de Coupe de France puis avoir été battus par La Rochelle Villeneuve (PH) en coupe du Centre-Ouest, l'équipe a réalisé un parcours exceptionnel en coupe des Deux-Sèvres. Après avoir éliminé Vouillé en 1/4 de finale, nous nous offrons une belle demi-finale face à Thouars 3 (D1) à St Aubin le Cloud. Devant plus de 300 personnes, l'équipe réalise un match exemplaire et s'impose 1 à 0. Scènes de joie avec nos nombreux supporters pour la première finale de notre histoire... et grosse désillusion quelques minutes plus tard puisque la suspension d'un de nos joueurs prenait effet le jour même (le match avait lieu le lundi de la Pentecôte). Malgré nos réclamations, le district a décidé de nous donner match perdu et c'est Thouars qui a joué la finale. Dommage, l'histoire était belle...

C'est avec un bel esprit de revanche sur les événements passés que nous nous sommes lancés dans la saison 2017-2018. Forts d'un solide recrutement, nous aspirons à accomplir une belle saison. Les premiers résultats sont prometteurs, malheureusement quelques grosses blessures viennent un peu ternir le tableau.

La réserve A

La formation encadrée par Cyril BERTHELOT a parfaitement maîtrisé sa deuxième saison en 4^{ème} division. Forte d'un très bon début de saison, l'équipe s'est mise sur de bons rails pour s'assurer un maintien rapide, sans souffrance. Grâce à l'apport de quelques anciens, nos jeunes recrues ont pu progresser et apporter un nouvel élan à ce groupe. Comme notre équipe fanion, la réserve A s'est offert un joli périple en Coupe Saboureau, atteignant les 1/4 de finale pour la 1^{ère} fois de son histoire. Bref, une saison accomplie qui a permis à cette équipe de confirmer ses bonnes dispositions à ce niveau.



C'est donc avec de réelles ambitions que Cyril BERTHELOT a retrouvé ses troupes en ce début de saison. Le démarrage est plutôt correct. Seule ombre au tableau, l'élimination prématurée en coupe Saboureau face à Chauray 4, peut-être l'un des favoris à la victoire finale.

La réserve B

Malgré un effectif souvent restreint, notre 3^{ème} équipe a connu une saison 2016-2017 relativement correcte. En cours de saison, nous nous sommes rapprochés du club d'Avenir-Autize pour compléter l'effectif et ainsi obtenir de meilleurs résultats. Malgré tout, l'équilibre est fragile et dépendant des absences et blessures des équipes supérieures.

Pour cette nouvelle saison, nous repartons seul, sans entente, avec Tony AUBINEAU à la manette, ancien joueur du club, qui tentera d'apporter toute son expérience pour faire progresser le groupe. Un rapprochement a été effectué avec les joueurs du foot loisir pour venir compléter l'effectif en cas de besoin. Le début de saison est encourageant avec déjà une 1^{ère} victoire à Beugnonbéceleuf.



Le foot-loisir

Notre valeureuse équipe d'anciens continue d'écumer les terrains deux-sévriens. Certes les jambes n'ont plus vingt ans, mais l'état d'esprit et la joie de jouer sont toujours intacts. L'équipe joue une vingtaine de matchs par saison, l'occasion de retrouver de vieilles connaissances mais aussi de découvrir de nouveaux clubs chez nos voisins vendéens.

L'effectif, d'une vingtaine de joueurs, reste assez stable mais parfois à peine suffisant lorsque les petits pépins physiques des vieilles mécaniques s'accumulent.

Pour l'intendance, tout est parfaitement huilé. Sous la conduite de Mickaël TALBOT et Jérôme PEITI, le planning de ménage et de service est parfaitement suivi, de quoi passer une bonne 3^{ème} mi-temps au chaud autour d'un bon repas en échangeant les souvenirs d'antan...

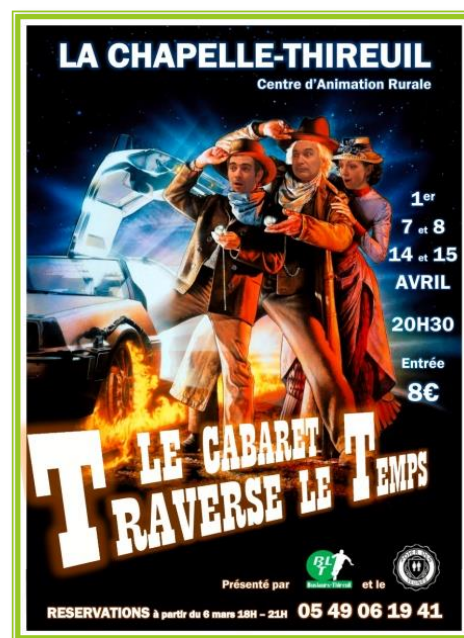
Les soirées cabaret

Déjà 5 ans !! En avril dernier nous avons présenté notre 5^{ème} spectacle cabaret. En regardant dans le rétroviseur, on se dit que cette aventure humaine lancée en 2013 est une belle réussite.

Ainsi pour l'édition 2017, pas question de se louper... On voit grand et on emmène les spectateurs dans un voyage à travers le temps où les hommes de Cro-Magnon rencontrent une locomotive, si, si je vous jure !! D'Artagnan va croiser Daft-Punk, les rois mages ont rencontré Jésus en poussette, bref une succession de tableaux retraçant notre histoire et un bouquet final sur fond de révolution. Les 1200 spectateurs en ont pris plein les yeux pendant près de 3 heures.

Au-delà de la prestation des acteurs et danseuses, ils ont su apprécier l'excellent travail de décoration et de sons et lumières, mention spéciale à Pierre, Jacky, Fabian, et Anthony, qui ont fourni un travail digne des plus grandes scènes parisiennes !!

Bien évidemment on remet ça en 2018. Nos premières répétitions sont déjà lancées et on vous promet du lourd !! Notez dès à présent nos dates de représentations : **7, 13, 14, 20 et 21 avril**.



Les autres manifestations

Le club organise toujours sa traditionnelle soirée choucroute. A l'heure où nous écrivons ces lignes l'édition 2017 est en pleine préparation. Souhaitons-lui le même succès qu'en 2016 où nous avons servi près de 250 repas au pôle associatif du Busseau et livré plus de 200 repas.

Nous organisons également une tombola sous forme de grille avec un panier garni à remporter par grille.

Vous pouvez par ailleurs vous procurer le calendrier de Buslaurs-Thireuil grâce à nos charmantes « hôtesse » qui se déplaceront chez vous en fin d'année pour vous le proposer. Réservez-leur le meilleur accueil. Profitons-en pour remercier nos nombreux sponsors qui participent au financement de ce calendrier et nous soutiennent tout au long de la saison.

Composition du bureau

Suite à la dernière Assemblée Générale, voici la composition du bureau :

Présidente : A. PUYRAVAUD **Co-Président** : F. NEAU
Trésorier : K. CHAIGNEAU **Trésorier adj.** : B. BERGE
Secrétaire : A. VEILLON **Secrétaire adj.** : C. MARC
Membres : T. BARRIET, C. BOULOGNE, H. BOULOGNE,
 Y. FORESTIER, P. GEFFARD, C. GERMAIN, M. GERMAIN, E.
 JEANDEL, F. LALANNE, D. PEROTTEAU, S. PIPET, F. RIVET,
 J. ROBIN.

A l'aube de cette nouvelle année, le bureau de Buslaurs-Thireuil vous présente ses meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Le Bureau

L'Indépendante

Comme chaque année, nous allons retracer par le biais du bulletin municipal l'activité de la société de boules « l'indépendante ».

Malgré l'apport des joueurs du Beugnon depuis 2016, les effectifs sont en baisse. Nous sommes 37 sociétaires actifs mais seulement 15 joueurs de boules réguliers. Le manque criant de bénévoles en particulier pour le montage des jeux au stade de Saint-Laurs, nous amènera à réfléchir dans les prochaines années au fonctionnement actuel ainsi qu'à sa pérennité. Nous n'allons pas sombrer dans le pessimisme ambiant de la plupart des associations sachant que l'année 2017 fut riche en événements pour notre société.



Nous avons commencé comme à l'accoutumée par l'assemblée générale le 15 janvier au Beugnon, en alternance sur les 2 communes. Suite à la lecture du rapport financier et moral et la reconduction du bureau, nous notons un seul changement au poste de trésorier. Les sociétaires présents se sont félicités de la bonne tenue de notre société pour les résultats lors des concours de boules. Puis a eu lieu l'assemblée générale du secteur à Fenieux. Cette année, il n'y a pas eu de bouliste médaillé, nous en aurons 2 en début d'année 2018. Le secteur compte encore 198 sociétaires, une baisse constante mais un dynamisme intact des dirigeants.

Puis a eu lieu le concours de belote le 11 février à la salle Serge GAUDIN qui a connu son succès habituel avec 66 doublettes, et la présence parmi les joueurs de quelques membres d'associations locales. Le concours 2018 aura lieu le samedi 10 février à 14 heures à Saint-Laurs.

Comme chaque début d'année, les sociétaires participent au banquet offert par la société. Nous avons changé notre système habituel puisque nous nous sommes réunis à la salle municipale et avons fait appel à un traiteur (La maison de Grelhado) qui est bien connu à Saint-Laurs. Freddy et Sylvana nous ont concocté un repas à consonnance brésilienne à tout point de vue apprécié de tous. Félicitations également à Mimi pour la décoration des tables.



L'organisation du concours de secteur « Autize Vendée » nous était dévolue cette année. C'est le jeudi de l'Ascension que se sont retrouvés 136 joueurs sur le terrain du stade. C'est la quadrette Élise de Champbertrand qui a remporté les fleurs.

Puis profitant du montage des jeux, la société a organisé le week-end suivant, 27 et 28 mai, ses concours de boules.

Nous avons connu notre fréquentation habituelle avec 64 doublettes et 30 quadrettes.

Les vainqueurs ont été pour le samedi Philippe et Jean Louis d'Ardin devant Claude et Jacques de Coulonges puis le dimanche Monique d'Ardin et Tomy de St Rémy.

Nous remercions les deux employés municipaux pour la remise en état des jeux quelque peu dégradés en hiver par le parking des voitures.





Nous avons également à gérer le pique-nique du secteur le 8 juillet. Le jeudi précédent, la société a organisé un concours en doublettes sous un chaud soleil et la présence de 48 doublettes. C'est Claude de Secondigny qui a remporté le 1^{er} prix.

Le pique-nique s'est déroulé sur la place de la Rampière. Malgré quelques frayeurs le matin avec une petite pluie, le ciel s'est dégagé pour faire place à un soleil généreux, l'ombre des arbres de la place fut appréciée. Le Maire a présenté aux 160 personnes présentes la Commune de Saint-Laurs puis nous avons apprécié l'excellent repas préparé par Freddy et Sylvana.

L'après-midi, et malgré la chaleur, s'est déroulé le concours de boules remporté par une quadrette de Saint Maurice des Noues. Ce fut une belle journée qui a ravivé pas mal de souvenirs aux anciens qui ont connu les concours de boules à la Rampière. Remerciements à la Commune ainsi qu'aux riverains pour le stationnement des voitures.

Nous avons terminé la saison bouliste pour la société avec les concours du Beugnon les 20, 22 et 23 juillet. 324 boulistes ont participé aux 3 concours avec une fréquentation en baisse en raison du mauvais temps le dimanche où la pluie tant attendue nous a obligé à ne faire que 3 parties.



Nous avons appris avec tristesse en ce début d'année le décès d'André ROY. Il était un fidèle sociétaire tout comme Hélène son épouse. L'un comme l'autre, étaient toujours disponibles lors de nos concours de boules. Nous présentons à toute la famille nos sincères condoléances.



Nous venons d'apprendre juste avant l'impression de cet article le décès de Yolande PIOT. Yoyo fut dévouée pendant de nombreuses années à la société avant sa maladie. Elle a remporté avec son mari Jacques de nombreux trophées. Nous présentons à Jacques son époux, Christophe et Angélique et leurs deux petites-filles nos respectueuses condoléances.

L'agenda 2018

- Assemblée générale et galette des rois le 14 janvier à Saint-Laurs.
- Concours de belote le samedi 10 février à Saint-Laurs.
- Concours de boules les 19 et 20 mai au stade municipal et les 19, 21 et 22 Juillet au Beugnon.

Nous vous présentons pour cette année 2018 tous nos vœux de bonheur et santé.

Le Président, Jacques BRUNET



L'Orée de L'Autize



<http://club.quomodo.com/fcjoreedelautize>

Le FCJ Orée de l'Autize regroupe tous les footballeurs en herbe, de 5 à 17 ans. Cette structure, mise en place en 2004, prône la pratique de ce sport tout en développant des valeurs de solidarité, de don de soi et de fraternité.



Notre structure regroupe les clubs de : Ardin, Beugnon-Béceleuf-Faye, Buslaurs-Thireuil, Avenir Autize, Fenioux et St Maixent de Beugné.

Pour la saison 2017/2018, le club compte plus de 200 licenciés répartis en différentes catégories d'âges, des U6 aux U18 ainsi que de nombreux dirigeants licenciés pour l'encadrement des équipes. Notre section féminine est en pleine expansion.

Nos jeunes utilisent les structures mises à disposition par les municipalités et nos clubs tuteurs. Nous essayons de faire en sorte que chaque club soit représenté car leur implication est primordiale pour le bon fonctionnement de notre association. Profitons de cet article pour lancer

un nouvel appel à d'éventuels bénévoles désireux de nous rejoindre pour encadrer nos jeunes footballeurs.

Profitons aussi de ce bulletin pour remercier les sponsors qui nous soutiennent ainsi que la Communauté de Communes Val de Gâtine qui nous apporte son aide dans la réalisation de nos projets. Depuis quelques mois, notre club house est enfin en service. Le projet a certes été long à se finaliser mais nous disposons aujourd'hui d'un outil indispensable pour faire vivre notre club. Nous pouvons y faire nos réunions, stocker notre matériel et surtout disposer d'un lieu de rendez-vous et de retrouvailles pour toutes nos équipes. Encore merci à notre Communauté de Communes qui nous a accompagnés dans ce projet.

Sur le site du FCJ Orée de l'Autize, vous pouvez retrouver toutes les infos du club. Une boutique en ligne est également à disposition pour arborer fièrement les couleurs du club.

Le FCJOA organise chaque saison quelques manifestations :

- Nous organisons chaque année une tombola, avec de très beaux lots en jeu (machine à pression, lot de vaisselle, jambon...). Le tirage au sort a eu lieu le jour de notre Assemblée Générale et journée club, le 24 juin dernier.
- Notre habituel tournoi U11 – U13, le 2 septembre, a eu lieu sur le terrain d'Ardin. Sous un beau soleil, les footballeurs en herbe s'en sont donné à cœur joie, encouragés par un nombreux public.

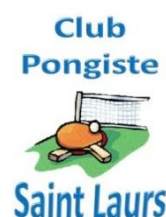
Au nom de l'ensemble des dirigeants du FCJOA, je vous souhaite une très bonne année 2018.

Denis PÉROTTEAU

Sports et Loisirs



Grâce à la richesse et la diversité de ses activités, Sports et loisirs est une association qui s'ouvre au plus grand nombre. Nos manifestations rythment la vie communale tout au long de l'année et permettent à tous de se retrouver et de partager d'agréables moments. Merci à tous les bénévoles qui œuvrent avec plaisir et dévouement pour la bonne marche de l'association et le bon déroulement de nos manifestations.



Le concours de tarot

Ce fut une réelle déception de n'accueillir que 44 joueurs pour notre traditionnel concours de tarot. La faute à un bug informatique qui nous a privés d'une bonne partie de nos contacts habituels et d'une absence dans le calendrier nord Deux-Sèvres. Comme quoi la technologie ne nous aide pas toujours. Fort heureusement, une bonne délégation du niortais nous a rejoints, compensant un peu les absents. Espérons que nous ayons fait de nouveaux adeptes... Ils ont en tout cas découvert avec bonheur les excellentes crêpes préparées par Dany et Marinette, un excellent moyen de fidéliser la clientèle. A l'issue des quatre parties, le concours fut remporté par Gérard RIVIERE. Bien évidemment chaque participant s'est vu remettre un lot.



Le grand prix cycliste

Pour la 39^{ème} édition de notre grand prix cycliste, nous décidons de nous associer avec La Petite Reine de La Chapelle-Thireuil pour créer le challenge André DEBORDES, épreuve en deux étapes, façon de rendre hommage à ce précurseur qui voulait que le vélo soit présent comme il l'est dans sa Commune depuis 39 années. Une 1^{ère} étape en terre St-Laurentine et une épreuve finale chez nos voisins Chapellais le 1^{er} mai suivant. C'est par un temps gris que les 125 coureurs prenaient le départ donné par Guénaël DEBORDES. C'était parti pour 110 kilomètres d'un parcours sélectif qui allait connaître quelques chutes et abandons. Tout allait se jouer dans le final



Un challenge cycliste André-Debordes



La famille du cyclisme autour des premiers récipiendaires du challenge André-Debordes.

Cette année Sports et Loisirs, associé à La Petite reine (La Chapelle-Thireuil) et avec la collaboration du VC La Châtaigneraie ont décidé de créer un challenge André-Debordes en deux étapes. Façon de rendre hommage à ce précurseur qui voulait que le vélo, son vélo, soit présent comme il l'est depuis 39 années

Cent vingt-cinq coureurs se sont déplacés, de tout l'Hexagone. C'est son fils Guénael qui

a donné le départ aux concurrents. Six grands tours étaient au programme, avec arrivée sur le petit circuit. La finale allait se jouer dans le dernier tour et 70 coureurs se sont présentés dans le bas de la ligne droite. C'est finalement Lylian Tenaillot de l'US Saint-Herblain qui l'emporte.

Lundi 1^{er} mai à La Chapelle-Thireuil, 2^e étape du challenge André-Debordes.

où 70 coureurs se présentaient en bas de la ligne d'arrivée et à l'issue du sprint massif ce fut Lilian TENAILLOT de l'US St Herblain qui s'imposait et empochait le 1^{er} maillot jaune du Challenge André DEBORDES. A l'issue d'un magnifique protocole, la place de la mairie s'est peu à peu vidée, laissant place à l'habituel buffet dans la salle Serge GAUDIN. Remercions à nouveau les nombreux bénévoles qui œuvrent au bon déroulement de la course.

Le tournoi 3P

Il est désormais devenu un rendez-vous incontournable du mois de juin notre tournoi 3P !! Pour cette 6^{ème} édition, tous les éléments étaient réunis pour que la fête soit réussie, et elle le fut. Sous une forte chaleur ce ne sont pas moins de 64 doublettes qui se sont affrontées sur le parking du stade et dans la salle de La Vaillante, à grands coups de raquettes, de boules de pétanque et de palets. Un nouveau record est établi pour cette manifestation. Devant une telle affluence, nos bénévoles ont assuré, que ce soit à la table de marque, à la buvette ou au service sandwichs-frites. A l'issue des 4 parties c'est une doublette d'Antigny qui a remporté le tournoi, démontrant à nouveau qu'il faut toujours compter sur nos voisins vendéens.



Le vide grenier

Une journée où le soleil ne se bradait pas

Dès 6 h dimanche dernier les premiers des soixante-dix bradeux prenaient leur place avec quelques curieux venu les aider à déballer, peut être pour faire la bonne affaire. Une matinée commencée avec le soleil dans les yeux. Certains avaient mis des chapeaux sur leur tête. C'est vers midi que tout le monde s'est retrouvé place verte ou convivialité rime avec chaleur humaine pour déguster le moule frites (120 kg) sous les arbres à l'abri du soleil.



Quand on attend le client on consulte les nouvelles.

Un léger regain de forme pour notre vide-grenier qui, ce samedi 29 juillet, a accueilli 75 exposants. Au-delà des stands, qui se sont installés dès 6 heures du matin, de nombreux visiteurs se sont relayés tout au long de la journée, simples badauds ou acheteurs occasionnels. Ils furent en tout cas nombreux à se rendre sous le tivolì de la place verte pour profiter du délicieux moules-frites préparé comme des chefs par notre équipe de bénévoles. Pour cette édition nous avons également décidé de supprimer la buvette rue de l'église, pas assez fréquentée à nos yeux, et nous l'avons remplacée par un triporteur !! Pierrot et Amandine ont déambulé dans les rues avec café, viennoiseries, apéritif, à la satisfaction des exposants, heureux d'être servis à domicile.

Le rallye Saint-Laurentin

C'est toujours un secret de polichinelle : dans quelle commune va-t-on nous envoyer cette année pour le rallye Saint-Laurentin ? Réponse : Béceleuf. Ce n'était pas facile... Oui pas facile comme ce parcours chaotique qui nous invitait à longer, voire à traverser le Saumort. Pas facile non plus ces panneaux de questions où se mêlaient énigmes et casse-tête. Malgré tout, les 75 marcheurs et 20 vététistes ont passé une super matinée de ballade avant de tous se retrouver place de La Rampière où une enivrante odeur de jambon farci nous mettait déjà en appétit. Les 145 convives ont fait honneur aux cuisiniers avant de s'adonner à diverses activités : pétanque, palets, cartes, jeux de société...



A l'issue des différents concours, du résultat du rallye et de quelques verres d'apéritif, la soirée s'est terminée autour d'un nouveau plateau-repas.



Le circuit des vallées

Ce n'est pas toujours facile d'organiser cette manifestation. Les randonnées de ce genre fleurissent dans la région et il est souvent compliqué de trouver une date disponible sans empiéter sur les voisins ou sans se faire doubler par des associations moins scrupuleuses. C'est cette difficulté qui nous a finalement amenés à repousser notre Circuit des Vallées au 15 octobre, en espérant ne pas le regretter. Dès les jours précédents, la météo nous annonce une magnifique journée et il n'y a aucune rando dans la région, ça sent bon la réussite. Bingo !! Dès 7h15 les premières voitures entrent sur le parking du stade, qui devient rapidement trop petit... On trouve de la place sur les bords de route, chez les habitants les plus proches. Le bilan est sans appel : 245 vététistes et 165 marcheurs, record battu. Ils ont pu découvrir le nouveau parcours VTT sur Le Busseau, Scillé et Vernoux et un parcours de marche autour de Dilay. Pour agrémenter le tout, un ravito grillade-party avait été prévu pour les vététistes alors que les marcheurs ont pu découvrir une valse de confitures.



En dehors de nos manifestations, l'activité de Sports et Loisirs reste permanente. Depuis plusieurs années, nous avons développé plusieurs activités ou sorties.

Le tennis de table



Le Club pongiste de Saint-Laurs continue sa progression. La saison 2016-2017 a confirmé la place de notre équipe 1 au 1^{er} échelon départemental. Une belle performance. L'équipe continue de se renforcer et on peut rêver à une montée en pré-régionale !! L'équipe 2 évolue en D3 et l'équipe 3 en D5. Les entraînements ont



lieu le mardi soir. Pour assurer la pérennité du club, le mercredi est dédié à la formation des jeunes et on peut déjà y déceler de nombreux talents.

Nos voyages

Il n'y a pas eu de voyages en 2017, mais deux sorties sont prévues pour cette année : un week-end à la neige à Saint-Lary du 23 au 25 mars et un week-end en bord de mer les 1^{er} et 2 septembre.

Le bureau

Notre assemblée générale a eu lieu le 23 juin dernier. Après de très, très nombreuses années de dévouement, Marinette BODIN et Dany DEFER ont décidé de laisser la place aux jeunes. Un grand merci à elles d'avoir œuvré pour la bonne marche de notre association durant toutes ces années. Elles ont été remplacées par Audrey MARTIN et Sébastien HURE.

A l'aube de cette nouvelle année, Sports et Loisirs vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2017.

Le Président, Denis PÉROTTEAU

Président : Denis PÉROTTEAU
Vice-Président : Jérôme PEITI
Secrétaire : Marie PÉROTTEAU
Secrétaire adjoint : Sylvain LEFEBVRE
Trésorier : Claude MITARD
Trésorier adjoint : Claude PASSOT
Membres : Amandine BOUTEILLER, Nicolas FONTENEAU, Julien GEFFARD, Sébastien HURE, Audrey MARTIN, Baptiste NOIRAUD, Pascal NOIRAUD, Pierre-Emilien NOURRISSON, Quentin NOURRISSON, Tony REAUD et Romain VRIGNAUD.

Services

L'environnement

Le C.R.E.R.

Face au changement climatique, il existe des solutions pour que chacun puisse faire des gestes pour notre planète. Trier ses déchets, économiser l'eau, l'énergie... Oui, mais comment ?

Il existe tout un panel d'aides et de subventions pour les particuliers, entreprises et collectivités. Encore faut-il savoir où s'adresser ?



Le C.R.E.R (Centre Régional des Energies Renouvelables) est à votre disposition pour tout renseignement en matière **d'économies d'énergie, de rénovation énergétique, d'énergies renouvelables** et vous apportera des précisions sur **les aides et subventions dont vous pouvez bénéficier** (isolation de toitures, acquisition d'un poêle, d'un chauffe-eau solaire...).

C.R.E.R

8 rue Jacques Cartier
79260 LA CRECHE

☎ 05.49.08.24.24

🌐 www.crer.info

La Ronde de Sarah

Les containers installés aux points d'apports volontaires, sont affectés à la collecte de bouchons en plastique (uniquement en plastique, ni métalliques, ni en liège !). Ces bouchons permettent de financer des fauteuils électriques pour des enfants handicapés.

La F.D.G.D.O.N

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Commune adhère à une fédération contre les nuisibles, la F.D.G.D.O.N (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles). Cette adhésion permet à tous les habitants de la Commune de bénéficier de tarifs préférentiels.

Cette fédération peut vous aider à lutter contre les rongeurs aquatiques, les corvidés, les chenilles processionnaires du pin, les rats et les souris et les frelons asiatiques soit en intervenant, soit en vous fournissant les produits nécessaires pour les détruire. Pour cela, il vous suffit de les contacter **au 05.49.77.16.55**.



Le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (G.O.D.S)

Le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (G.O.D.S) a pour objet l'étude et la protection des oiseaux sauvages et de leurs milieux dans le département des Deux-Sèvres.



Le G.O.D.S peut mettre à votre disposition des outils pédagogiques et interactifs pour participer au suivi et à la protection de la biodiversité sur votre Commune. Vous pouvez envoyer vos observations d'oiseaux sur le site www.nature79.org, assister à des animations et sorties nature gratuites et ouvertes à tous, suivre l'actualité ornithologique sur notre site internet www.ornitho79.org.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter par téléphone au **05.49.09.24.49** ou par mail contact@ornitho79.org.

Aide à la Personne

L'A.C.S.A.D

L'Association de Coordination du Soins et de l'Aide à Domicile (l'A.C.S.A.D) propose de multiples services aux actifs, aux séniors et aux handicapés :



- **Garde d'enfants de plus de 3 ans**
- **Aide à la personne**
(toilette, préparation des repas...)
- **Soins, hospitalisation à domicile**

- **Ménage, repassage**
- **Présence 24h/24h**
- **Téléassistance**
- **Aide administrative**
- **Transport**
- **Café partage**

Vous pouvez faire effectuer une **évaluation gratuite** à votre domicile et peut-être bénéficier d'un crédit d'impôt de 50 % (sous conditions).

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la référente de votre commune, Catherine PÉROTTEAU au **05.49.75.29.20**, ou l'A.C.S.A.D au **05.49.06.21.81** ou par mail : acsad.coulonges@orange.fr.

La F.N.A.T.H



Quelle que soit votre situation, accidenté, malade, handicapé, retraité, la Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés (F.N.A.T.H.) peut vous informer, vous conseiller, vous défendre et vous faire bénéficier des services juridiques départementaux.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à votre délégué communal, Jean MORISSET au **05.49.75.20.52**. Une permanence est également assurée les premiers mardis de chaque mois de 10h à 11h30 à la salle socio de Coulonges sur l'Autize ou vous pouvez appeler la F.N.A.T.H. au **05.49.24.12.24**.

Sarcel

La garantie d'un service 7 jours sur 7

SARCEL en partenariat avec le SIVOM de Coulonges sur l'Autize prépare et livre des repas à domicile à toutes les personnes retraitées, handicapées ou en convalescence, dans notre canton ; ces repas variés et équilibrés sont à prix coûtant.

Aucun engagement, aucun abonnement. Vous pouvez prendre des repas à votre convenance au quotidien, régulièrement ou ponctuellement. Un simple appel téléphonique suffit : au SIVOM : **05.49.06.06.24** ou à SARCEL : **05.49.04.34.69** jusqu'à 14h.

Françoise, votre interlocutrice se rendra à votre domicile pour prendre contact avec vous et vous donner toutes les informations sur la réservation des repas, le choix des menus, la livraison des repas...

Une aide du Conseil Général et une prise en charge des frais de transport selon un barème défini par le CCAS de votre commune peuvent vous être accordées ; renseignez-vous auprès de ces deux services.



Le C.L.I.C (Centre Local d'Information et de Coordination de Parthenay)

Le CLIC est un guichet unique d'information pour les personnes âgées de 60 ans et plus, pour leurs familles et leur entourage. Il est là pour vous guider dans vos démarches administratives, pour vous informer sur les différents services à votre disposition, pour vous orienter vers des professionnels pouvant répondre à vos demandes, pour vous mettre en relation avec des réseaux de bénévoles pouvant vous soutenir.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le CLIC au **05.49.63.45.70** ou par mail au clic-gatine@orange.fr.



L'emploi

L'A.I.C.M.

Une nouvelle offre de services pour les demandeurs d'emploi



Vous cherchez un emploi ?

Nous vous proposons des missions de travail chez les particuliers, en collectivité ou en entreprise. En plus de nos missions classiques, existent également des missions d'intérim en entreprise et dans tous les secteurs d'activités.



Vous êtes une entreprise ou une association ?

Vous avez un besoin occasionnel de main d'œuvre (surcroît d'activité, remplacement, événement...) ou bien vous êtes dans le cadre d'une démarche RSE (responsabilité sociale des entreprises), n'hésitez pas, contactez-nous !



La Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine

La Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine fédère l'action des partenaires publics et privés en associant les collectivités territoriales à la mise en œuvre des politiques de l'emploi.

La Maison de l'Emploi et des Entreprises tient un rôle **d'observatoire du territoire** et travaille en partenariat avec l'association « Bocage Gâtine Jeunesse ».

Elle **accompagne les employeurs publics et privés** pour une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences en particulier sur les filières Métallurgie et Bois.

Elle **œuvre pour le développement local** en animant une cellule de veille économique, en organisant des expositions thématiques mensuelles de découverte des métiers et facilite la mise en œuvre des clauses sociales dans les marchés publics.

Elle **accompagne les demandeurs d'emploi** à la réduction des freins culturels ou sociaux à l'embauche par la lutte contre les discriminations et la recherche de réponses adaptées aux problèmes de mobilité.

Enfin, elle est **labélisée Espace Régional d'Orientation** afin d'accompagner toute personne en demande d'information, d'orientation, de conseils ou d'accompagnement dans la définition et la mise en œuvre de son projet d'évolution professionnelle.

Présent au sein de la maison de l'emploi, le service **Mission Locale** accueille plus de 1000 jeunes chaque année. L'objectif des conseillers Mission Locale est d'accompagner ces jeunes, sortis du système scolaire, vers l'emploi et la formation. En amont, le rôle du conseiller est de prendre en compte la globalité du jeune et de l'accompagner dans ses démarches : mobilité, logement, projet...

La Mission Locale dispose de différents « outils » pour trouver une voie professionnelle adaptée au jeune : **stages, visites d'entreprises, forum jobs saisonniers, ateliers de présentation des offres d'emploi, aide au CV, lettre de motivation ou encore le forum alternance**. Pour les jeunes les plus en difficulté, la Mission Locale peut également proposer des entretiens avec une psychologue et orienter les jeunes vers différents partenaires.

En parallèle, la **Garantie Jeunes** vise à accompagner les jeunes de 18 à 26 ans en situation de vulnérabilité vers l'autonomie, en leur permettant notamment de réaliser des expériences professionnelles et de suivre des formations. Impulsée et financée par l'Etat, cofinancée par l'Union européenne, elle est confiée à la Mission Locale de proximité.



Enfin la Mission Locale et La Maison de l'Emploi sont au **service des employeurs** en proposant de l'aide au recrutement, des conseils sur les modalités d'embauche et les dispositifs d'aides à l'embauche, l'accompagnement des contrats aidés, la découverte de métiers....



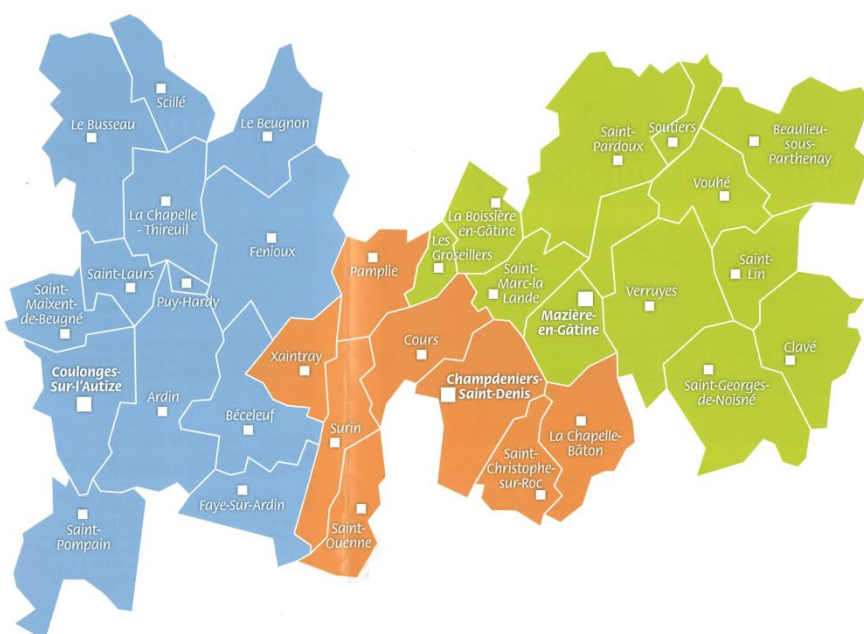
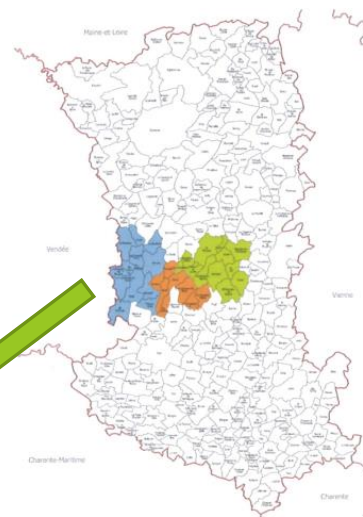
Collectivité

Notre nouvelle Communauté de Communes

Au 1^{er} janvier 2017, la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) fixait à 15 000 habitants le seuil minimal de la population d'une Communauté de Communes.

Nous n'avons pu déroger à la règle. C'est ainsi que depuis cette date **Pays Sud Gâtine**, **Val d'Egray** et **Gâtine-Autize** ne forment plus qu'une seule Communauté de Communes dénommée « Val de Gâtine ».

Ces trois Communautés de Communes du Pays de Gâtine fédèrent 33 communes et 21 566 habitants sur une superficie totale de 553,23 km².



Le mardi 10 janvier 2017 ont eu lieu les élections pour choisir le Président et les vice-présidents de cette nouvelle Communauté de Communes, première étape nécessaire pour ce nouveau territoire.

Le Président de Gâtine-Autize, Monsieur Jean-Pierre RIMBEAU (photo ci-dessus), a obtenu la majorité, dès le 1^{er} tour, face à MM. Pascal OLIVIER et Thierry LEMAITRE, anciens Présidents respectifs de Pays Sud Gâtine et de Val d'Egray.

Candidats	Suffrages obtenus
LEMAITRE Thierry	7
OLIVIER Pascal	14
RIMBEAU Jean-Pierre	28

Ce sont ensuite 9 vice-présidents qui ont été élus dans l'ordre suivant : Pascal OLIVIER, Thierry LEMAITRE, Danielle TAVERNEAU, Nadine MINEAU, Joël MORIN, Denis ONILLON, Jacques FRADIN, Claude SOUCHARD et Gilles BOUJU.

Après 11 mois d'existence, notre Communauté de Communes a enfin son logo.

Il se compose d'un V formant aussi la lettre G et se pare de vert et de bleu pour évoquer la diversité du territoire avec ses nombreuses vallées et cours d'eau. Il a été réalisé par Chloé GAUTIER, illustratrice freelance à Villiers en Plaine.



D'autres outils de communication vont apparaître : l'agenda hivernal déjà reçu dans vos boîtes aux lettres, la reconduction d'une lettre d'informations annuelle et la mise en place d'un site internet pour le début de l'année 2018.

Pôle cantonal :
20, rue de l'Épargne
79160 Coulonges-sur-l'Autize

Horaires d'ouverture :
8h30 - 12h / 14h - 17h
Sauf le vendredi fermeture à 16h

Site internet :
www.cc-gatine-autize.fr

Un espace public numérique pour tous !

Une salle, équipée de 8 ordinateurs, est ouverte en accès libre, en toute autonomie, dans les locaux de la Communauté de Communes pendant les heures d'ouverture. L'accès à internet y est gratuit.



Aire de covoiturage de l'Autize à Coulonges-sur-l'Autize



Pour libérer des espaces de stationnement sur les différentes communes du territoire, la Communauté de Communes a mis en place une aire de covoiturage en 2016, avec l'aide et l'accord du Conseil Départemental.

Cette aire vous permet de partager vos trajets dans la convivialité, en réalisant des économies, le tout de manière plus écologique.

L'aire est située au 38 route de Niort, à droite à la sortie de Coulonges-sur-l'Autize, sur un parking privé mis à disposition et aménagé à cet effet.

L'aide au déplacement

Depuis septembre 2010, chaque mardi matin, la Communauté de Communes met en place un service de transport par minibus qui dessert le marché de Coulonges-sur-l'Autize.

Ce service s'adresse à tous les habitants des 13 communes du territoire qui rencontrent des difficultés pour se déplacer.

Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire auprès de la Communauté de Communes Val de Gâtine au plus tard le lundi midi en téléphonant au **05.49.06.81.44**.

Une participation forfaitaire de 1,50 € est demandée pour l'aller-retour. Il est également possible d'acheter une carte de transport à 15 € pour 10 allers-retours.

Deux secteurs différents sont desservis alternativement une semaine sur deux :

- 1^{er} secteur : Puy-Hardy, Fenioux, Béceleuf, Faye-Sur-Ardin, Ardin, Saint-Pompain, Coulonges-Sur-l'Autize.
- 2^{ème} secteur : Le Beugnon, Scillé, Le Busseau, La Chapelle-Thireuil, Saint-Laurs, Saint-Maixent de Beugné.



L'Espace Enfance Jeunesse

- Un multi-accueil pour les enfants de 0 à 4 ans voire 6 ans pour l'accueil d'enfants en situation de handicap, de 7h30 à 18h30.
- Un relais d'assistantes maternelles et d'informations pour les parents avec deux nouveautés cette année : ateliers « Yoga ludique et créativité » le premier mercredi de chaque mois de 10h à 11h et séances spéciales "massage" le dernier vendredi de chaque mois de 10h à 11h30.



- Un accueil périscolaire sur Coulonges et Ardin de 7h à 9h et de 16h30 à 19h.
- Un accueil les mercredis après la classe de 12h à 19h.
- Un accueil pendant les vacances scolaires de 7h à 19h.
- Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous adresser à Françoise ROULEAU au **05.49.78.03.10** ou vous rendre sur le site internet : www.gatine-autize.fr (rubrique « vivre » puis « l'enfance-la jeunesse »).

Infos pratiques

Mairie

Ouverture secrétariat de mairie – Bibliothèque

Téléphone : **05 49 75 20 10** – E-mail : mairiestlaur@wanadoo.fr

	Matin	Après-midi
Lundi, mardi et jeudi	8 h 30 - 12 h 30	15 h 30 - 18 h
Mercredi et vendredi	8 h 30 - 12 h 30	

Notre site internet :

www.saintlaur.fr

Les tarifs

Photocopies

	Particuliers	Associations (fournissant le papier)
Format A4	0.20 €	0.06 €
Format A3	0.40 €	0.12 €
Format A4 couleur	0.50 €	0.18 €
Format A3 couleur	1.00 €	0.36 €



Location de la salle Serge GAUDIN

Désignation	Grande salle	Petite salle	Cuisine
Associations communales			
Réunion, Assemblée Générale	Gratuité	Gratuité	Gratuité
Concours de carte ou jeux	50 €	25 €	Gratuité
Repas	65 €	32 €	Gratuité
Particuliers de la commune (une caution de 300 € sous forme de chèque sera déposée en même temps que le règlement de la salle)			
Vin d'honneur	50 €	25 €	40 €
Repas et mariage	90 €	40 €	40 €
Supplément – 2 jours consécutifs	40 €	25 €	25 €
Vin d'honneur après sépulture	Gratuité		
Particuliers hors commune (une caution de 300 € sous forme de chèque sera déposée en même temps que le règlement de la salle)			
Vin d'honneur	80 €	50 €	50 €
Repas et mariage	145 €	65 €	50 €
Supplément – 2 jours consécutifs	50 €	35 €	25 €
École			
Manifestations à but non lucratif	Gratuité		

(Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2016)

Pour prendre possession des clés de la salle des fêtes et faire les états des lieux, vous devez, **après réservation de la salle au secrétariat et signature d'une convention**, contacter **Madame Bernadette MINOT** qui assure la liaison entre la commune et les particuliers (**06.34.96.05.03**). En cas de bris ou de perte, la vaisselle sera facturée à son prix d'achat.

Cantine scolaire

Fonctionne par tickets repas vendus au secrétariat de mairie, à la journée, à la semaine ou au mois

Repas enfant	2.15 €
Repas adulte	4.30 €

(Tarifs révisés et applicables depuis la rentrée 2017)

Garderie périscolaire

Fonctionne par carte en temps de présence décompté au 1/4 d'heure

La carte de 40 cases	14.00 €
----------------------	---------

Cimetière et columbarium

	Cimetière	Columbarium
Concession de 15 ans		160.00€ la case
Concession trentenaire	25.00€ le m ²	280.00€ la case
Concession cinquantenaire	30.00€ le m ²	700.00€ la case

Recensement journée citoyen



Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

Dans le cadre de la modernisation de l'État, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne (**e-recensement**) sur le site www.service-public.fr/papiers-citoyenneté puis « recensement, JDC et service national ».

L'**attestation de recensement**, délivrée par la mairie, (**soit à la mairie, soit dans le coffre-fort via internet**) est obligatoire pour permettre votre convocation à la **journée défense et citoyenneté (JDC)**. Retrouver « **Ma JDC sur mobile** » en un clic sur smartphone Apple ou Android (App Store ou Google Play).

Après avoir effectué la **Journée défense et citoyenneté (JDC)**, en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans 1/2, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, obligatoire pour toutes inscriptions à examens et/ou concours soumis à l'autorité de l'état.

Cette démarche citoyenne permet **l'inscription systématique sur les listes électorales** dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère de la Défense : www.defense.gouv.fr/jdc

Coordonnées du CSN de Poitiers :
 ☎ 05.49.00.24.69
 ✉ csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr
 📍 Centre Du Service National De Poitiers
 Quartier Aboville - BP 90647
 86023 POITIERS CEDEX

Vos démarches administratives

Les modalités de délivrance des cartes nationales d'identité, passeports, permis de conduire et certificats d'immatriculation ont évolué en 2017. Pour faciliter et simplifier les démarches des citoyens, l'administration propose de plus en plus de services en ligne.

Ces nouvelles pratiques imposent d'avoir à disposition un équipement numérique (ordinateur, tablette, smartphone) muni d'une connexion internet et d'un dispositif de copie numérique (scanner, appareil photo numérique, smartphone ou tablette équipé d'une fonction photo).

Pour les personnes ne disposant pas du matériel nécessaire ou d'un accès à internet, des points numériques sont en place dans le département. Toutes ces démarches se font sur le site <https://franceconnect.gouv.fr> (vérifier que l'adresse comporte le sigle gov.fr qui authentifie les sites publics).

Passeport & Carte nationale d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne (vivement conseillé) et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche (**pour le canton, Mairie de Coulonges sur l'Autize - 05.49.06.10.72**) et je prends rendez-vous

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande, je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie

Les pièces à fournir :

■ pour la carte d'identité

- ✓ un **extrait d'acte de naissance** (à demander auprès de la commune du lieu de naissance)
- ✓ **1 photo d'identité récente** (normes ISO/IEC 19794-5 : 2005)
- ✓ **une pièce justificative de domicile**

■ pour le passeport ajouter timbre fiscal à :

- ✓ **Adultes : 86 €**
- ✓ **Enfants 0/14 ans : 17€ et 15/18 ans : 42 €**



Certificat d'immatriculation

Je peux faire ma demande en ligne pour un/une

- ✓ Duplicata
- ✓ Changement d'adresse
- ✓ Changement de titulaire
- ✓ Cession de véhicule
- ✓ Autre motif

Je fais ma demande en ligne sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande je m'authentifie grâce à **France-Connect** ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile

Important :

Pour toutes vos démarches vous devez disposer d'une adresse mail.

Les autres démarches

Demandes	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût	Observations
Extrait acte de naissance, de mariage ou de décès	Mairie où a eu lieu l'acte	Indiquer sur la demande les nom, prénom et date de naissance, de mariage ou de décès	gratuité	Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse (Possibilité de faire la demande par Internet pour certaines villes)
Carte d'électeur	Mairie du domicile avant le 31 décembre	Pièce d'identité et justificatif de domicile	gratuité	Avoir 18 ans, nationalité française ou ressortissant
Duplicata du livret de famille	Mairie du domicile	État civil des conjoints et des enfants	gratuité	

Toutes vos démarches et formulaires sur le site <http://www.service-public.fr/>

Les ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères est gérée par la Communauté de Communes Val de Gâtine. Le ramassage en porte à porte s'effectue **tous les jeudis**.

Dans le cadre de la mise en place de la redevance incitative, le service a doté les conteneurs à ordures ménagères d'une puce. Le conteneur à ordures ménagères ainsi équipé sera rattaché à une adresse précise. Ce dispositif permettra ensuite de suivre la consommation réelle du service et ainsi une facturation différente en fonction de la présentation du bac.

Comment obtenir votre conteneur ? En téléphonant au 05.49.06.81.45 ou en remplissant le formulaire en ligne <http://www.sictom-coulonges-champdeniers.fr/special-nouveaux-arrivants/demande-de-conteneur/>

Jours fériés

Le service ordures ménagères n'effectuera plus la collecte les jours fériés. Celle-ci aura lieu la semaine suivante. En revanche, les jours fériés consécutifs (1^{er} et 8 mai, Noël et 1^{er} de l'an) seront collectés le mercredi entre les deux dates.

Autres déchets

Pour les emballages, le verre et le papier, des containers sont à votre disposition, l'un dans le bourg de Saint-Laurs (à côté de l'église) et l'autre à la Rampière (chemin de la Bruyère).

Déchèteries

Deux déchèteries sont à votre disposition sur le territoire : La Chapelle Thireuil et Ardin. L'accès se fait obligatoirement à l'aide d'un **badge d'accès**. Renseignement au 05.49.06.81.45.

Ardin	Été (Avril à Septembre)	Hiver (Octobre à Mars)
Lundi, mardi, mercredi, vendredi	14 h - 19 h	14 h - 17 h 30
Jeudi et Samedi	9 h - 12 h et 14 h - 19 h	9 h - 12 h et 14 h - 17 h 30
La Chapelle-Thireuil	Été (Avril à Septembre)	Hiver (Octobre à Mars)
Mercredi	14 h - 19 h	14 h - 17 h 30
Samedi	9 h - 12 h et 14 h - 19 h	9 h - 12 h et 14 h - 17 h 30

Plus d'info sur : <http://www.sictom-coulonges-champdeniers.fr/>



Le respect d'autrui

Les brûlots

Par arrêté préfectoral, les brûlots, uniquement de végétaux, sont autorisés du 1^{er} octobre jusqu'au 31 mai de l'année suivante. Ils doivent être effectués à plus de 50 m des habitations.

La protection contre la divagation des chiens

A noter que tout propriétaire d'animaux domestiques est responsable d'eux et ces animaux ne doivent pas « déambuler » seuls sur la voie publique, sans laisse. Tout chien errant est remis à une fourrière qui fait des recherches pour trouver son propriétaire. Le coût de cette procédure s'élève à 80 € + 9,15 € par jour de garde. Si le chien n'est pas réclamé dans un délai de 8 jours, il est euthanasié.

La protection contre le bruit

Certaines activités peuvent être à l'origine de nuisances sonores tels les travaux de bricolage, de jardinage, voir l'usage de deux roues ou quads aux échappements débridés. Un rappel est fait des principaux horaires afin que chacun soit vigilant et soucieux du bon respect de la tranquillité du voisinage.

	Matin	Après-midi
Lundi au Vendredi	8h30 - 12h	14h - 19h
Samedi	9h - 12h	15h - 19h
Dimanche et jours fériés	10h - 12h	

Horaires terrain multisports

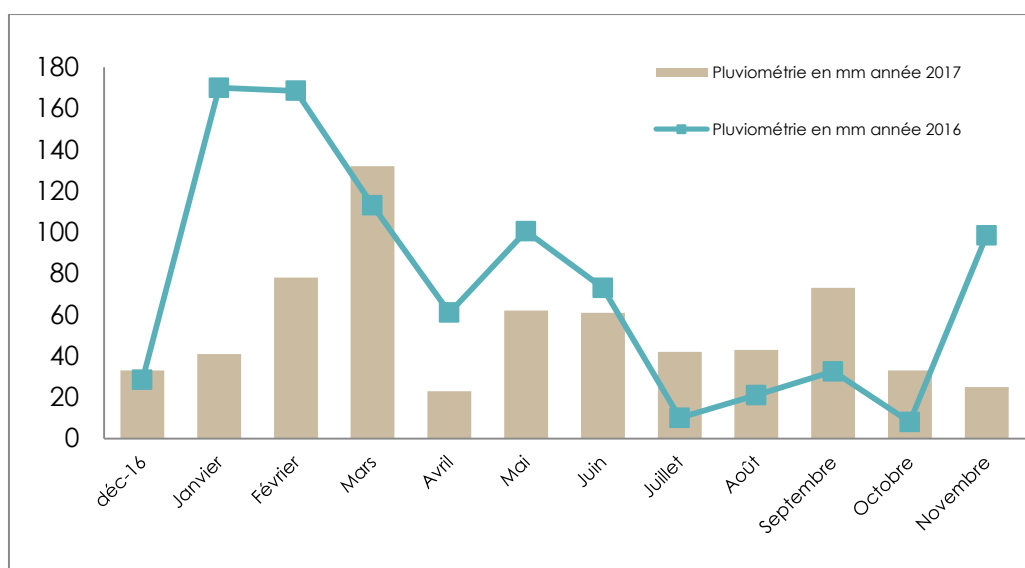
Horaires	
Tous les jours	10 h - 19 h 30



Météo

Analyse des précipitations à Saint-Laurs (relevés effectués à la Bruyère) par un nouveau météorologue : Jacky GEFARD

Cette année, notre météorologue officiel Marcel DROCHON a passé la main à Jacky Geffard.



Force est de constater que l'année 2017 n'a pas été une année très arrosée en comparaison avec 2016 où l'on avait enregistré un total de 923 mm contre seulement 613 mm de janvier à novembre 2017. Espérons pour notre mère Nature que le mois de décembre et le printemps 2018 soient pluvieux !

Le pont de Ste Clotilde



Certaines personnes ne connaissent peut-être pas ce pont. En effet, pour le franchir, il faut emprunter une petite route : la route du puits de Sainte Clotilde.

Quant à passer dessous, cela est malheureusement impossible car il se trouve sur un terrain privé.

Autrefois, en regardant depuis le parapet, vous pouviez voir passer les trains de la ligne reliant Niort à Angers. Aujourd'hui, la nature a repris ses droits et on y trouve maintenant un joli théâtre de verdure